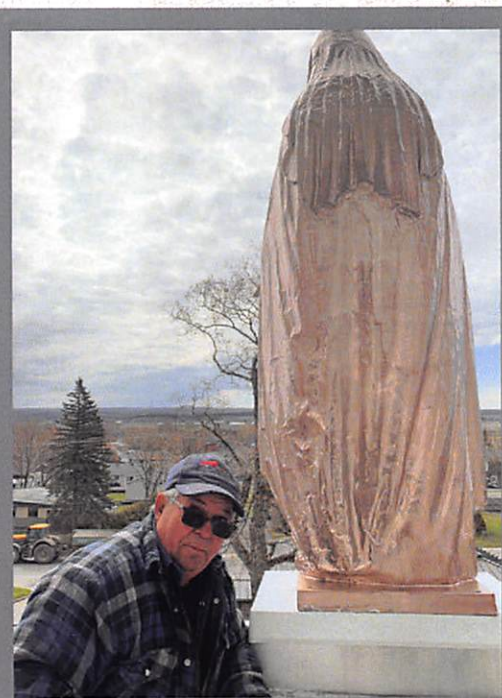




Deux citoyens
émérites consacrent
leurs mains à la Vierge

p. 16



Témoignages de reconnaissance pour
l'abbé Jacques Simard

p.5

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Tél. et fax: **418-259-2177**

echosf@videotron.ca

www.echosf.org

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **14 juin 2019**.

ADMINISTRATEURS

Nicole Labonté	Présidente	259-7884
Jean-Yves Gosselin	Vice-président	259-2471
Louis-Marie Garant	Trésorier	259-
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659

DIRECTEURS

Lorraine Lamonde	259-2433
Mireille Fournier	259-7526
Gabrielle Thibeault	259-

PUBLICITÉ

Raynald Laflamme

PETITES ANNONCES

Nicole Labonté

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

MONTAGE PREMIÈRE PAGE

Raynald Laflamme

TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE

Raynald Laflamme

PHOTOGRAPHE

Jean Dominique Rousseau

ABONNEMENT

Mireille Fournier

RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP

Lorraine Lamonde

IMPRESSION

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*

**Culture
et Communications**

Québec

Journal *réalisé bénévolement* St-François *communautaire*

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$

1/4 page	55,00\$	355,00\$
-----------------	----------------	-----------------

1/2 page	95,00\$	595,00\$
----------	---------	----------

1 page	115,00\$	1060,00\$
---------------	-----------------	------------------

Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$
-------------------------	----------	-----------

1/2 bandeau 1^{re}	85,00	635,00\$
-----------------------------------	--------------	-----------------

Petite annonce	3,00\$	
----------------	--------	--

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec Marie-Ève Presseau à CPS Média: mpresseau@cpsmedia.ca

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François (G0R 3A0).

Tirage: 735 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Municipalité.....	418-259-7228
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



**Une communauté en action
maintenant sur le Web
www.echosf.org**

SOMMAIRE

Jour de distribution	4
Activité reconnaissance pour l'abbé Jacques	5
Souper spaghetti au profit du Défi des têtes rasées de Leucan	6
Un bachelier en administration des affaires prend la direction générale	7
Sont retournés vers le Père	8, 10
Mot du maire	9
Fête des jubilaires	10
Saint-François perd son doyen centenaire	12
Frontière sans médecin de remplacement	13
Patriotes honorés, tous fils de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	14-15
Deux citoyens émérites consacrent leurs mains à la Vierge	16
Billets de la Loto-Fondation	18
Histoire et patrimoine d'ici 2 ^e partie: Le moulin de Louis Garant	18-19
La Francolière: La cueillette de bouteilles du 27 avril	20
La Francolière: Spectacle KALIMBA	20
La Francolière: Midis course	20
La Francolière: Dates importantes fin d'année	20
Retour du programme Nouveaux Horizons pour aînés	20
La Francolière: Semaine québécoise de la garde scolaire	22
La Francolière: Activité privilège	22
La Francolière: Défi de la santé	22
La Francolière: Nouveaux chandails pour le Noir et Or	23
La Francolière: Visite des 5 ^e années à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault	23
Info-Loisirs	24-27
Ils dansent et redonnent au suivant	27
Au fil des jours	28
Renouvelez votre membership	29
L'Écho municipal	14 pages



VENTE • LOCATION • ÉCHANGE

160, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A5

418 • 248 • 8899

www.lapointeauto.com

[WWW.FACEBOOK.COM/LAPOINTEAUTOMOBILEINC/](https://www.facebook.com/LAPOINTEAUTOMOBILEINC/)



Jeep

DODGE



RAM

URGENT
Aide-cuisiniers
BIENVENUE
AUX ÉTUDIANTS

Postes disponibles

• Jour

• Soir

• Fin de semaine



**Apportez votre CV
ou communiquez
avec Marie ou Réal
au 418-259-7704**

BMR

Avantis
Coopérative

Pour tous vos travaux de rénovation

QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX - PEINTURE

www.avantis.coop



Photo Raynald Laffamme

Jour de distribution

(R.L.) En ce mois de l'arbre et des forêts au Québec, le samedi 25 mai était jour de distribution de plants d'arbres à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Dès 8 heures, les premiers résidents à se présenter ont pu recevoir jusqu'à un maximum de 10 plants remis avec la plus grande attention par des membres du Comité d'embellissement. Cette année, 525 plants ont été reçus du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Les variétés érable rouge et cèdre étaient limités respectivement à 2 et 3 plants par adresse résidentielle. Les autres variétés disponibles étaient le noyer noir, le mélèze, le chêne rouge, le pin blanc, le bouleau jaune et le sapin baumier. Tous les plants étaient en distribution jusqu'à 11 heures ou jusqu'à épuisement des stocks.

Rappelons-le, les arbres et les forêts jouent un rôle dans la lutte contre les changements climatiques. ☻

www.garant.com

Garant

On vous facilite la tâche^{MC}

Activité reconnaissance pour l'abbé Jacques



Photo Raynald Laflamme

(R.L.) La communauté chrétienne de la paroisse Saint-François-de-Sales s'est réunie autour de l'abbé Jacques Simard le dimanche 26 mai pour lui témoigner reconnaissance pour son ministère exercé au sein de la communauté qui l'a vu naître. En cette année de son 65^e anniversaire d'ordination presbytérale, l'abbé Jacques quittera bientôt sa communauté. Il a choisi Lévis pour y poursuivre sa retraite. « Je souhaite que votre nouveau logement à Lévis vous comble de gratitude, de paix et de bonheur. ...Que le Seigneur achève en vous, ce qu'il a si bien commencé » a mentionné l'évêque du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, M^{gr} Pierre Goudreault dans une lettre qui lui était adressée. Une célébration et un repas communautaire ont scellé ce jour de reconnaissance pour sa présence appréciée au sein de sa paroisse natale. ☪

Le Miel des Prairies

Quand je sucre, je mielle!



- ✓ Miel en 4 variétés de saveur
- ✓ Bonbons au miel
- ✓ Service de pollinisation

120, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
418-259-2354
 lemieldesprairies@gmail.com
 www.facebook.com/propYanBlais1/



MS²
CONTRÔLE INC.

JEAN MORIN
 jean.morin@ms2contrôle.net
 Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444

URGENCE 24H/ 7 JOURS 418 248-0444



TOITURE
INNOVATOIT
 UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE

REQ : 5737-2590-01

FERBLANTIER COUVREURS
BARDEAUX D'ASPHALTE ET D'ACIER
TOIT MÉTALLIQUE
DÉNEIGEMENT DE TOITURE
REVÊTEMENT EXTÉRIEUR


INNOVATOIT.COM

418.554.4352 ☎

Souper spaghetti au profit du Défi des têtes rasées de Leucan

Deux jeunes personnes, Alexanne Gingras et Tommy Guillemette, tiendront un Souper spaghetti au profit du Défi des têtes rasées de Leucan.

par Raynald Laflamme

L'Activité se déroulera le samedi 15 juin à 17h30 au Centre des loisirs. L'entrée est de 15\$ pour les adultes, 7\$ pour les 6-12 ans et gratuit pour les 0-5 ans. Le souper sera suivi d'une soirée avec chansonnier. Le prix d'entrée pour la soirée est de 5\$. Les billets sont en vente auprès de Alexanne Gingras, de Tommy Guillemette, Sandra Proulx au 418-259-7253, au Dépanneur Servi Express de Saint-François et à l'entrée le jour même si disponibilité.

Tommy Guillemette suit les traces de sa mère Sandra Proulx, laquelle s'était fait raser la tête pour la même cause l'an passé lors de la Foire au village.

L'Écho de Saint-François, une communauté en action, vous invite à les encourager et à donner généreusement pour la lutte au cancer.

Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca



Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme



Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN
www.autoplace.ca

GARAGE CORRIVEAU MARIO TECH

☐ Freins	☐ Silencieux
☐ Pneus	☐ Vidange d'huile
☐ Suspension	☐ Air climatisé
☐ Mise au point	☐ Autre

2, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A1
① 418-248-3634
MARIO THÉBERGE PROPRIÉTAIRE

CAA QUÉBEC AFFILIÉ

REMORQUAGE 24 HEURES

SAQ
AGENCE

BIÈRES ARTISANALES

ARCHIBALD
LA VOIE MALTÉE
LA BITT À TIBI
BRASSEUR DE MTL

Dépôt Nettoyeur Fournier
Propane Rapid Gaz
Vers de terre

Servi express

OUVERT dès 6 heures
du Lundi au Samedi
7 heures le Dimanche

Mireille et Luc pour vous servir

① Dépanneur Servi-Express St-François
418-259-1234
335, ch. St-François Ouest, Saint-François

ZONE BONBONS

Slush | Café

Produits de chez-nous

- Les Élevages Bonneau
- La Miellée de la rivière-du-sud
- Ferme les Petits Plaisirs
- Érablière Morigeau

Ici à votre dépanneur



Un bachelier en administration des affaires prend la direction générale

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a procédé à l'embauche de Monsieur Jean-Eudes Gaudet à titre de directeur général à la séance publique du 6 mai. Il prendra la relève de Monsieur Rémi Montminy qui a quitté officiellement ses fonctions le 10 mai dernier pour des raisons de santé. Monsieur Montminy aura occupé ce poste pendant un peu plus de deux ans. En 2017, il avait démissionné à titre de conseiller municipal au siège no 5, à la quatrième année de son premier mandat.

par Raynald Laflamme

Le nouveau directeur général est entré dans ses fonctions ce lundi 27 mai. Il a été sélectionné parmi quatre candidats qu'un comité de sélection avait préalablement retenus pour évaluation. Une trentaine de curriculums vitae ont été reçus pour ce poste. La campagne de recrutement s'est déroulée sur plusieurs plateformes, papier et web.

Avant de procéder à son embauche, la Municipalité avait obtenu un accord de principe. Monsieur Gaudet a accepté l'offre que la Municipalité lui a faite avant que l'ensemble des conditions salariales et normatives ne fasse l'objet d'un contrat de travail entre les deux parties.

Un candidat avec une forte expérience

Très peu de choses ont filtré au sujet du nouveau directeur général. Le conseil municipal s'est limité à dire que le « candidat a une forte expérience qui lui permettra de bien s'acquitter des tâches reliées au poste ».

Une recherche sur le web en dévoile plus sur Jean-Eudes Gaudet.



Monsieur Gaudet est Bachelier en administration des affaires (B.A.A.) de l'Université du Québec à Rimouski. Il a occupé dans les dernières années des postes de conseiller en finances personnelles au sein du Mouvement Desjardins. Il a occupé ce poste dans la MRC de Montmagny, soit au sein de la Caisse populaire Desjardins du Parc régional des Appalaches. Plus récemment, il œuvrait à la Caisse Desjardins des militaires à Shannon, au nord de la ville de Québec.

L'Écho de Saint-François se joint au maire et aux conseillers pour souhaiter la bienvenue à Monsieur Jean-Eudes Gaudet au poste de directeur général de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. ☉

Thibault
MONTMAGNY LA POCATIÈRE
418 248-7122 418 856-2621
www.thibaultgm.com

COMMERCIAL ÉLITE

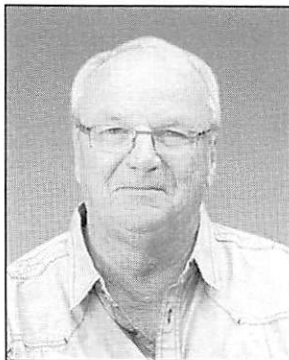
500, av. St-David, Montmagny
418 248-7122
505, av. de la Grande-Anse, La Pocatière
418 856-2621

VASTE SÉLECTION DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION
Votre concessionnaire de confiance!

 Francis Fréchette Président	 Stéphane Coulombe Directeur des ventes Véhicules neufs	 Éric Demers Directeur des ventes Véhicules d'occasion	 Éric Thiboutot Conseiller aux ventes	 François Gagnon Conseiller aux ventes	 Louis Laliberté Conseiller aux ventes	 Guillaume Fortin Conseiller aux ventes	 Martin Fournier Directeur commercial	 Guyauve Bélanger Préposé à la livraison
------------------------------------	--	---	---	--	--	---	---	--

Sont retournés vers le Père...

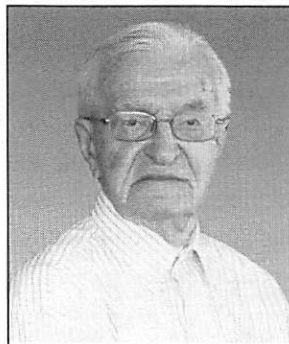
Monsieur Jean Labbé décédé le 3 avril 2019 à l'âge de 65 ans à



l'Hôtel-Dieu de Lévis. Il était l'époux de madame Martine Simard. Il était le fils de feu monsieur Gérard Labbé et de feu dame Thérèse Bilodeau. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Martine, ses enfants: Martin (Chantal Coulombe), Maude (Gilles Fortin), ses petits-fils: Étienne (Léonie Kirouac-Bernier),

Antoine (Rébéka Boulet), Mathis, son arrière-petite-fille: Jade, son frère et sa sœur: Gérald (Yvonne Mercier), Jocelyne (feu Gilles Joubert), sa belle-mère: Thérèse Simard (feu Martin Simard), ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Simard: Claude (Francine Pomerleau), Fabienne (Jean Lessard), Clémence, Dominique (Gaétan Desjardins), Benoit, ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines, et ami(e)s. Selon ses volontés, une cérémonie a eu lieu dans l'intimité avec les membres de sa famille. ☛

Monsieur Roméo Laflamme décédé dans son sommeil le



22 avril 2019 à l'âge de 102 ans et 8 mois à l'Hôpital de Montmagny. Il était l'époux de feu dame Blanche Beaulieu. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Guy (Diane Mercier), Claude et Michel, ses petites-filles: Maude (Dany Dela/durantaye), Cathy et Cindy (François Martineau), ses arrière-petits-

enfants: Loïc, Benjamin et Mai Anh, Eva, Léa et William, Laurianne et Mya, ses frères et sœurs: feu Armand (feu Yvonne Roy), Georgette (Maurice Brochu), feu Pierre (Adrienne Collet), feu François (feu Denis Caron), feu Marie (feu Jean Lavallée), feu Luc (feu Noëlla Lemelin), Ghislaine (feu André Collin), Micheline (feu Jean-Yves Normand), ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Marie-Luce (feu Léopold Métivier, feu Albert Auclair), feu Pierre (Janette Bilodeau), feu Joseph (feu Rolande Leblanc), feu Marie-Paule (feu Robert Côté), feu Jean-Noël (Janine Hébert), René (Aline Blondeau), Irène (feu Claude Raby, Dominique Plante), Jacques, Georges (feu Monique Martineau), Simone (feu Fernand Côté, Jean-Pierre Gendreau), ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines, autres membres de la famille, voisins et ami(e)s. Une liturgie de la Parole a été célébrée le samedi 11 mai en l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de Berthier-sur-Mer. ☛

Madame Georgette Raby nous a quittés le 8 avril 2019, à l'âge



de 89 ans et 10 mois, à l'Hôpital de Montmagny. Elle était l'épouse de feu monsieur Jean-Marc Gosselin et la fille de feu monsieur Pierre Raby et de feu madame Ida Thibault. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Yves (Gabrielle Nadeau), Marie-Hélène (D' Platon Papadopoulos),

feu Donald, Lynn, Chantal (Dominique Viens), Herman et Annick (Réjean Deschamps). Ses petits-enfants et son arrière-petite-fille: Jonathan Gosselin, Kevin Gosselin (Christine Côté) et leur fille Isabel, Rania Gosselin-Papadopoulos (César Kagamé), Nayla Gosselin-Papadopoulos (Nicholas Haddad), Carine Gosselin-Papadopoulos, Christina-Eleni Papadopoulos, Pierre-Louis Gosselin-Lavoie (Lisa Andrews), Catherine Gosselin-Lavoie, Olivier Gosselin-Viens. Elle était la sœur de: feu Marie-Paule, feu Lionel (feu Rolande Bouchard), feu Jacqueline (feu René Noël), Pierrette (Réal Montminy), feu Claude (Irène Beaulieu), Gaétan (Suzanne Locas), Raymond (Gisèle Gamache), François (Pierrette Houle), feu Jean-Marie (Iseult Roy), Carmelle (feu Gérard Boulianne), feu Denis (Thérèse Côté), Thérèse (Benoît Routhier). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces des familles Raby et Gosselin ainsi que cousins, cousines et amies. Le service religieux a été célébré le samedi 25 mai 2019 en l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. ☛

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.

Pierre Normand
Président
T.D.L.



La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net

Après un processus de sélection, nous avons procédé à l'embauche d'un nouveau Directeur général. Monsieur Jean-Eudes Gaudet, fort d'une expérience en gestion, saura relever avec brio le poste qui lui a été confié.

Nous allons au cours des prochaines semaines procéder à l'installation d'un radar mobile indiquant la vitesse des automobilistes. Cette installation temporaire permettra de sensibiliser les conducteurs à la vitesse à respecter. Elle pourra aussi être déplacée au besoin pour les secteurs les plus problématiques!

Au cours des prochaines semaines, le parc Franco Fun subira une cure de rajeunissement, une mise aux normes, peinture, qui fera le bonheur des jeunes familles!

Si vous passez par la maison de la paroisse vous allez voir la statue de la Sainte Vierge briller, même par un temps nuageux! Lors de travaux en 2017, elle avait été accrochée et très abîmée. Merci à Gustave Thérberge

Mot du maire



qui a entrepris de donner une cure de jeunesse à cette statue. Cet habile travailleur a même pris la peine de la déposer minutieusement à sa place. Merci et bravo pour votre implication!

N'oubliez pas la fête de la pêche, le 9 juin à l'étang Morigeau pour le plaisir des petits et des grands. Histoire de pêche à venir...

Bon mois de juin! ☺

Frédéric Jean, maire

Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Avis aux lecteurs — Le journal offre gratuitement cet espace à la disposition de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

LA DESTINATION FLEURS & JARDINS

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
T: 418 884-3124 • www.fermehorticolelajoie.com

Lajoie c'est aussi des
Paysagistes
www.lajoiemontagny.com

ENTRETIEN DE PELOUSES
ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél : 418 248-7970
Sans frais : 1 800 463-4877

FRÉCHETTE
MONTMAGNY (QUÉBEC)

195, boulevard Taché Ouest, Montmagny
418 248-2900 / frechetteford.com

RCA
RESEAU QUÉBÉCOIS D'AFFAIRES

Chez Fréchette Ford, nous avons:

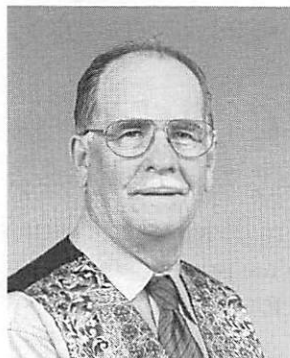
- Une équipe expérimentée
- De la transparence
- Un environnement sans pression
- Un service personnalisé
- Une ambiance chaleureuse
- Une écoute attentive de vos besoins

CHEZ NOUS, VOUS ÊTES CHEZ VOUS !

Francis Fréchette Président	Benoît Lévesque Directeur général	Stéphane Ennals Adjoint et conseiller aux ventes	Richard Doril Conseiller aux ventes	Louis-Gabriel Montreuil Conseiller aux ventes	Michael Jalbert Directeur financier

Sont retournés vers le Père...

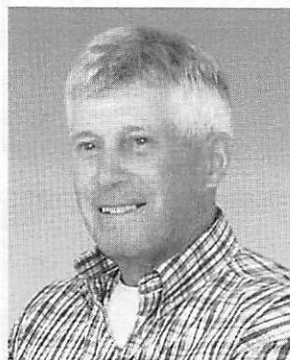
Monsieur Benoit Martineau décédé le 9 mai 2019 à l'âge de 91 ans à



l'Hôpital de Montmagny. Il était l'époux de madame Thérèse Racine. Il était le fils de feu monsieur Joseph Martineau et de feu dame Blandine Campagna. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Thérèse, ses enfants: Michel, Suzanne (Réginald Blais), Bertrand (Chantale Paquin), Gaston, Ginette (Martin Plourde), ses

petits-enfants: Dominique, Marc-André et Stéphane Blais, Steve, Frédéric et Alexandre Martineau, Vanessa et Yannick Martineau, Francis et Marika Plourde, ses arrière-petits-enfants: Adrien, Félix, Aude, Lydia et Jérémy, ses frères et sœurs: feu Richard (Denise Hardy), feu Marcel (Ghislaine Robin), Rosanne (feu Lévy Noël), feu Denis (Berthe Guimond), feu Gustave (Monique Boulet), Carmen (Jean-Paul Boulet), feu Herman (Nicole Simard), feu Constance (Bertrand Guimont), Romain (Maria Boulet), feu Bertrand et feu Élisabeth. Ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Murielle (feu Luc Garant), Jean-Yves (Diane Gladu), Yolande (feu Robert Paquin), feu Monique, Jean-Guy (Claudette Brochu), feu Monique, feu Claude, Claudette, feu Joseph, Marcel (Micheline Simard), Réjean (Francine Lavoie), Christian, Alain (Réjeanne Marois) et Gervais (Denise Dubé), neveux et nièces, cousins, cousines et amis(es), particulièrement Lise Blais et Raymonde Boutin. Le service religieux a été célébré le samedi 18 mai 2019 en l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. ☛

Monsieur Maurice Lamonde décédé le 18 mai 2019 à l'âge de 89



ans et 10 mois au Centre d'hébergement de Saint-Raphaël-de-Bellechasse. Il était le fils de feu monsieur Joseph Lamonde et de feu dame Yvonne Boulet. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Rita, ses enfants: Marcel (Nicole Tanguay), Chantal (Gilles Poulin), Bruno (feu Manon Lemelin, Nathalie Lajoie), Julie (Stéphane Proulx), ses petits-enfants: Yves Lamonde (Solange Prévost), Nancy Lamonde (Sébastien Charrois), Katy Lamonde (Sébastien Plamondon), Steeve et Joé Poulin (Audrey Roy), Jeff Lamonde (Frédérique Murphy), Marilynne Lamonde, Corinne et Charles Proulx, ses arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs: Réal, Lucienne (Raymond Tremblay), Lise (Camille Montmigny), Claire (feu Viateur Malenfant), sa belle-

sœur: Pauline (feu Roma Blais), ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines et amis(es). L'ont précédé dans la mort ses frères et sœurs: Antoinette (feu Onésime Roy), Fernand (Lucienne Lacroix), Jeanne-D'Arc (feu Jules St-Pierre), Roland (feu Gabrielle Roy), Jean-Marie (feu Alvine Chénard, Cécile Morin), Roger (feu Jacqueline Dufour), Gaston (feu Yvette Cloutier), Raymond (Jeanine Cloutier), Lucien (Carmen Avoine), Eugène (feu Monique Tanguay), Germaine (feu Maurice Roy), ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Roy: Charles-Aimé, Sr. Jeannine, Maurice, Sr. Françoise et Madeleine. Le service religieux a été célébré le samedi 1er juin 2019 en l'église St-François-de-la-Rivière-du-Sud. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. ☛

Fête des jubilaires – Le dimanche 9 juin sera consacré à la célébration de nos jubilaires. Afin de faire de ce dimanche une belle réussite, nous demandons votre aide. Si vous connaissez des personnes qui célèbrent un anniversaire de mariage, veuillez nous le communiquer afin que nous entrions rapidement en contact avec eux. ☛

Source: Nicole Rémillard

Communauté chrétienne de Saint-François-de-Sales



LM

Postes disponibles maintenant!

MANŒUVRE À LA RESCousse

Tu préfères le travail manuel au travail de bureau? Emballages LM a plusieurs postes emballants pour toi! Un réel esprit d'équipe, douze surprises et plus par année et possibilité de faire du covoiturage.

As-tu envie de venir à la cabane à sucre avec nous?

rh@emballageslm.com - 418-259-7710 #254



EMPLOI ÉTUDIANT ÉTÉ 2019

NOUS SOMMES PRÉSENTEMENT À LA RECHERCHE D'ÉTUDIANTS POUR LA
PÉRIODE ESTIVALE!

- EMBALLAGE-EXPÉDITION
- TÔLERIE
- POLISSAGE

**LES PERSONNES INTERESSÉES PEUVENT REMETTRE
LEUR CV AUX RESSOURCES HUMAINES OU LE FAIRE
PARVENIR PAR COURRIEL À L'ADRESSE :
cmiville@roymetalinc.com**

PÉRIODE : MAI À SEPTEMBRE OU SELON VOS DISPONIBILITÉS
HORAIRE DE JOUR - SALAIRE DE 14,22\$/L'HEURE

ÂGE MINIMUM : 16 ANS

➡➡➡ → Horaire du lundi au vendredi de 7h à 15h15 ← ➡➡➡

6 MAI 2019

Saint-François perd son doyen centenaire

Avec le décès de Monsieur Roméo Laflamme le 22 avril dernier à l'âge de 102 ans et 8 mois, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud perdait un centenaire et par le fait même son doyen. Avant de consacrer la nouvelle doyenne centenaire, puisqu'il s'agit d'une dame, dont le portrait vous sera présenté dans l'édition de juillet, L'Écho de Saint-François publie le texte de son édition de septembre 2016 qui consacrait le titre de doyen à Monsieur Laflamme pour son 100^e anniversaire de naissance.

✍ par Raynald Laflamme

Monsieur Roméo Laflamme, un résident du secteur des Quatre-Chemins, a célébré son 100^e anniversaire de naissance le 8 août dernier en présence de sa famille réunie à la maison familiale où il demeure toujours en compagnie l'un de ses trois fils.

Lors de la visite du journaliste de L'Écho en avant-midi, le téléphone a sonné à quelques reprises. Tous des appels de *Joyeux anniversaire* pour ce nouveau centenaire. Combiné à la main, il acceptait avec plaisir ses bons vœux d'occasion. Plus tôt en matinée, monsieur Laflamme avait reçu la visite de son député, Norbert Morin, venu lui adresser ses hommages et lui apporter les vœux écrits du Lieutenant-gouverneur du Québec, l'honorable J. Michel Doyon.

Très alerte, Monsieur Roméo a répondu aux questions du journaliste. Les dates ne font pas défaut à sa mémoire. Il a débuté en pleine 2^e Guerre mondiale, soit en 1942, une longue carrière de 27 ans à la meunerie de la Société coopérative agricole de Saint-François. Il avait 26 ans à cette époque. Deux ans après l'Armistice, son premier fils naissait: Jean-Guy. Puis, un deuxième suivit en 1954: Claude. En 1958, ce fut autour de Michel à voir le jour. Ce fut le cadet de la famille. Son épouse, Blanche Beaulieu, une fille de Berthier-en-bas mariée en 1945, a toujours partagé sa vie jusqu'à ce que la maladie ait obligé la famille à lui assurer sécurité et bons soins au CHSLD de Cap-Saint-Ignace [Madame Beaulieu est décédée à l'âge de 98 ans et 7 mois le 15 janvier 2019 au CHSLD de Cap-Saint-Ignace à la suite d'une longue maladie].

Les garçons comme leur mère ont vu leur père aller travailler à pied et revenir le midi comme le soir revenir enfariné de poussière de moulée. Je ne sais pas si c'est à cause de cela, mais madame Roméo comme on l'appelait aux Quatre-Chemins faisait du sacré bon pain, à quelques pas de la boulangerie de monsieur Ernest Blais.

En 1969, à l'âge de 53 ans, Monsieur Roméo quittait son emploi à la S.C.A. Inactif pendant moins de 2 ans, il allait rejoindre en 1971 le plus vieux de ses fils, Jean-Guy, chez le fabricant d'outils canadiens, Garant. Il y a travaillé pendant dix ans pour finalement prendre sa retraite à l'âge de 65 ans. Ça fait maintenant 35 ans qu'il laisse couler les



Photo Raynald Laflamme

Monsieur Roméo Laflamme avait célébré le 8 août 2016 son 100^e anniversaire de naissance en compagnie de ses fils, Jean-Guy, Claude et Michel.

jours sans être trop inquiété par sa santé.

D'un premier lit, Monsieur Roméo était fils jumeau de Monsieur Armand Laflamme décédé subitement à l'âge de 78 ans en 1995 et il est le frère de Madame Georgette Laflamme, âgée aujourd'hui de 94 ans. [Madame Georgette Laflamme est âgée de 97 ans]. Le deuxième mariage de son père, connu sous le nom de «Cathy» Laflamme, lui donnera 7 demi-frères et demi-sœurs.

Au nom du journal L'Écho et de la communauté de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, nous vous souhaitons, Monsieur Roméo, une année centenaire faite de santé et de jours heureux. ☺

Transport Adapté
« Vieux Quai »

C'est pour vous, pensez-y!
418 • 291 • 0056

Frontière sans médecin de remplacement

La relocalisation de la Clinique médicale de Montmagny dans un nouveau bâtiment à être construit sur le boulevard Taché ne présage rien de bon pour l'obtention de deux médecins à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour la desserte du territoire à l'ouest de Montmagny.

par Raynald Laflamme

La nouvelle construction prendra place sur le site du restaurant Le Bel-Air, dont le bâtiment a déjà été détruit. Une fois achevée, elle donnera un accès plus facile aux utilisateurs. L'actuelle clinique située sur l'avenue de la Fabrique présente un accès difficile aux automobilistes et des espaces de stationnements restreints.

Ce n'est pas du côté de l'accessibilité de la nouvelle clinique que le bât blesse pour l'installation de nouveaux médecins à l'ouest. La rentabilité à long terme de cette nouvelle construction exige qu'un maximum de médecins y tiennent leur activité professionnelle au sein du Groupe de médecine famille de Montmagny. Cette nouvelle réalité drainera assurément l'arrivée de nouveaux médecins consentis dans le cadre du Programme régional des effectifs médicaux (PREM). En 2019, 24 nouveaux médecins ont été alloués en Chaudière-Appalaches, dont trois en Montmagny-L'Islet.

L'allocation de médecins ne veut pas dire qu'au final Montmagny-L'Islet aura trois nouveaux médecins. Le défi demeure encore de les recruter. Il est question ici d'un potentiel de recrutement.

Médecin seul en clinique privée

À la direction générale du CISSS de Chaudière-Appalaches, M. Daniel Paré, président-directeur général, est très au fait des difficultés de recrutement. Tous les besoins des

territoires en perte de médecins de famille ne peuvent être comblés. Éventuellement, ici à Saint-François, et déjà chez nos voisins de Saint-Raphaël une réalité avec le départ à la retraite du Dr Gilles Roy.

«On aimerait bien engager un médecin pour Saint-Raphaël par exemple, mais ils [les médecins] préfèrent travailler en groupe. Les médecins qui travaillent seuls en clinique privée, c'est une chose du passé. Il y a une façon de travailler avec eux, les GMF par exemple, pour les inviter à se déplacer quelques jours par semaine.», exprimait-il lors d'une entrevue accordée à La Voix du sud, en septembre 2018.

Les superinfirmières en renfort

Faute de nouveaux médecins à s'installer dans la clinique médicale de Saint-François, une autre avenue fait déjà partie des discussions. Il est question de superinfirmières. Plus précisément d'Infirmières Praticiennes spécialisées (IPS). La région Chaudière-Appalaches en compte actuellement 24. Leur nombre grimpera à 90 dans 5 ans.

Voilà une approche qui plaît bien au Dr Simon Morin. Il voit très bien les superinfirmières, sous sa supervision, prendre en charge ses patients et rendre des actes médicaux que leur consent la Loi. Ainsi, sa tâche grandement allégée pourrait se traduire par le prolongement de sa carrière au bénéfice de ses 1800 patients.



FP

FONTAINE PICARD
cabinet de services financiers

1-74, rue Saint-Jean-Baptiste Est
Montmagny (Québec) G5V 1K1

418 248-2404 fontainepicard.ca 

Placements garantis • Fonds distincts // Assurance vie • Salaire • Maladies graves // Assurances collectives • Rentes collectives

GFL
GARAGE 174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
FERNAND LANGLOIS ET FILS

◆ Pare-brise
 ◆ Expert collision automobile
 ◆ Débosselage • Peinture

GARANTIE NATIONALE

Lalimec
USINAGE SOUDURE

Alain Laliberté
 Tél. : 418 884-3407
 Téléc. : 418 884-2404
 lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont Rinfret Volkswagen
 5355, rue Guillaume-Couture
 Lévis, QC G6V 4Z3
 418-833-2133
 418-833-6658
 www.rinfretvw.com
 jacques.dumont@rinfretvw.com

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST LÀ. **PROMUTUEL**
 ASSURANCE  

1 888 265-7940
 promutuelassurance.ca

Patriotes honorés

Le Comité des patriotes de la Côte-du-Sud sort de l'oubli 7 patriotes. Ils sont Blanchet, Chartier, Létourneau. Ils sont tous fils de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Ce sont nos grands oubliés en Côte-du-Sud du mouvement patriotique que l'élite politique moderne a préféré taire les noms au pied de l'autel d'une certaine idée du Canada et de sa fédération.

par Raynald Laflamme

L'historien sudcotois à qui l'on doit l'incontournable ouvrage *L'Année des Anglais*, avance une explication quant à cette amnésie collective :

« Les patriotes de Saint-Pierre n'ont pas joué de rôles déterminants dans le conflit armé et ont œuvré dans le mouvement [patriotique] ailleurs qu'à Saint-Pierre. De plus, ils sont tous décédés à l'extérieur. Toute cela peut expliquer qu'on les ait « vraiment » oubliés ».

Ce manquement à la mémoire vient d'être corrigé par les bons soins du Comité des patriotes de la Côte-du-Sud. À l'occasion de la Journée nationale des patriotes, un hommage a été rendu à 7 patriotes oubliés en l'église de Saint-Pierre-de-la-Rivière. Une plaque a été dévoilée en présence de la députée de Côte-du-Sud, ministre déléguée au Développement économique régional, et résidente de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Madame Marie-Ève Proulx.

Les patriotes honorés

François Blanchet (1776-1830, médecin, député de Hertford (1809-1816 et 1818-1830, co-fondateur du Canadien, emprisonné en 1810.



Jean-Charles Létourneau (1775-1838, notaire à Saint-Thomas (Montmagny, député de Devon (1827-1830 et de L'Islet (1830-1838.

Charles Blanchet (1794-1884, cultivateur à La Présentation, emprisonné en 1837 et en 1839, réfugié à Saint-Pierre en 1838.

Jean Blanchet (1795-1857, médecin à Québec, député de Québec (1834-1838.

tous fils de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Augustin-Magloire Blanchet (1797-1887, curé de Saint-

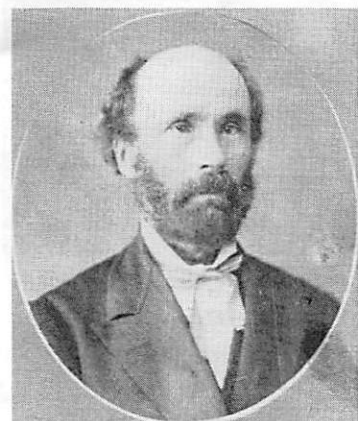


Charles (Richelieu, emprisonné en 1837-1838, évêque de Nesqually (Seattle).

Étienne Chartier (1798-1853, curé de Saint-Benoît, « aumônier des Patriotes », exilé aux États-Unis en 1837.



Pierre Blanchet (1816-1898, dit « citoyen Blanchet », avocat, membre de l'Institut canadien de Montréal, rédacteur de L'Avenir.



Ils ont tous faits partie du mouvement patriote qui a marqué le Québec au 19^e siècle.

Redonnons la parole à l'historien Gaston Deschênes auteur du livre Le mouvement patriotique sur la Côte-du-Sud.

« Fait exceptionnel, Saint-Pierre a donné naissance à trois députés patriotes et aux deux seuls prêtres qui ont payé le prix de leurs sympathies politiques ».

Une telle concentration de patriotes à Saint-Pierre s'explique du seul fait de la présence d'un collège classique pendant une dizaine d'années à Saint-Pierre au début du 19^e siècle. Comme les cinq Blanchet étaient tous parents, ils ont pu être politiquement conscientisés.

« Les patriotes de Saint-Pierre n'ont pas joué de rôles déterminants dans le conflit armé et ont œuvré dans le mouvement ailleurs qu'à Saint-Pierre ».

La Côte-du-Sud n'a pas connu d'affrontements armés en 1837 et 1838. La région a tout de même participé aux débats de l'époque au Bas-Canada.

« Les députés de la région ont très majoritairement

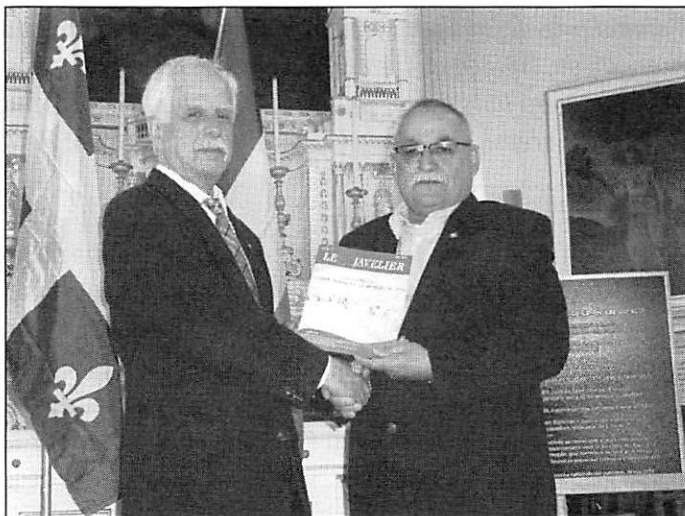


Photo Daniel Blanchet

Le président du Comité des patriotes de la Côte-du-Sud, Monsieur Jean Simard, a accueilli avec plaisir Monsieur Gaétan Godbout, président de la Société historique de la Côte-du-Sud qui a consacré le numéro de mai-juin 2019 de son bulletin *La Javelier* aux 7 patriotes de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

appuyé les revendications du parti de Papineau. Les citoyens y ont tenu des assemblées aussi importantes qu'ailleurs : ils ont formulé les mêmes griefs à l'endroit du gouvernement britannique, dont l'élection des membres du Conseil législatif et un vrai contrôle parlementaire des dépenses publiques. Bref, ils exigeaient la démocratie », rappelle Monsieur Jean Simard, président du Comité des patriotes de la Côte-du-Sud.

La plaque commémorative

La plaque commémorative a été dévoilée à l'intérieure de l'église. Elle sera installée au cimetière de Saint-Pierre. Mis à part la plaque dédiée à Augustin-Norbert Morin à La Durantaye et le monument d'Étienne Paschal-Taché à Montmagny, davantage célébré à titre de père de la Confédération, le lieu de mémoire de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud sers le seul dédié aux patriotes de la Côte-du-Sud.

Un numéro du *Javelier* consacré aux 7 patriotes

La Société historique de la Côte-du-Sud a consacré le numéro de mai-juin 2019 de son bulletin historique *Le Javelier* aux sept patriotes de Saint-Pierre en plus d'un texte historique portant sur l'église. Ce numéro au coût de 4\$ plus les frais d'expédition peut être commandé par téléphone à La Pocatière au 418-856-2104. ☎

Deux citoyens émérites consacrent leurs mains à la Vierge

Comme promis, la Vierge a retrouvé son socle au haut du portique du 2^e étage en façade de l'ancien couvent. Son installation a été faite tôt en matinée le vendredi 17 mai par la même entreprise qui l'avait fait chuter le 19 octobre 2017.

✍ par Raynald Laflamme

Mais avant, elle a dû dormir pendant au moins un an dans l'ancien garage des sœurs. Il a fallu l'intervention du conseiller Jean-Guy Saint-Pierre pour la sortir de sa dormance. Elle demandait soins et attention depuis sa chute. Elle en est ressortie la tête très amochée. Il ne manquait que le bon vouloir du citoyen Gustave Thérberge pour la prise en charge de sa réparation. Ainsi entre Noël et le Premier de l'an, la Sainte a pris le chemin de l'atelier.

Pour être certain de faire les bonnes choses, puisque la restauration ne s'improvise pas, le citoyen Thérberge est allé chercher une autre paire de mains, celles « qui peuvent tout faire ». Ces mains agiles menées par un sens du détail certain sont celles du citoyen Armand Proulx. À deux, ils ont procédé lentement, mais sûrement.

« Une chance que la chute n'ait pas entraîné la perte des mains, ce qui aurait été un plus gros défi de restauration », dira le citoyen Thérberge.

Une fois la tête réparée, le reste du travail a consisté à brossé le revêtement de cuivre lequel est soudé à l'étain, de déceler d'éventuelles fissures de cette mince armure et de les colmater, puis, pour finir, d'apposer la peinture de couleur bronze.

Les citoyens émérites Thérberge et Proulx sont très satisfaits d'avoir mené ce projet à terme. Dans une époque où les signes religieux sont mal vus, leur bonheur



Photo Raynald Laflamme

Il aura fallu une nacelle et l'intervention de Messieurs Jean-Yves Lacroix et Victor Blais pour aider la Vierge à retrouver la place qui était sienne en façade de la Maison de la paroisse.

est de voir qu'à travers leurs mains la future génération pourra se remémorer une communauté en action fière de son passé. ☉

ACCROCHEZ
L'ATTENTION RAPIDEMENT !

CREDO
création • impression • affichage

1010, rue Renault, Lévis QC G6Z 2Y8
www.impressionscredo.ca **418 839-7207**

OFFRE SPÉCIALE

1000 accroche-portes
à partir de 139 \$ + tx

	Recto	R/V
1000	139 \$	159 \$
2500	242 \$	259 \$

3½ x 8½ - Rond 1" - Carton 14 pts gloss
Conception graphique et livraison en sus

Offre d'une durée limitée. Informez-vous !

Une présentation de
OK PNEUS ANDRÉ OUELLET



TOURNÉE BIÈRES ET CUISINE DE RUE



HAPPENING_ FESTIBIÈRE

Montmagny

12 juillet 2019 > 12 h à 23 h

Place Montel de Montmagny



> **BEERTRUCK**



> **CAMIONS DE RUE**



> **MUSIQUE**



> **ZONES DE JEUX
NOUVEAU**

VERRE EN PRÉVENTE

Dégustation « La Fred » incluse (6 oz)
Bière officielle par Microbrasserie Côte-du-Sud

7\$

7.99\$ sur Internet

Disponible jusqu'au 11 juillet 2019

- > Société de développement économique de Montmagny
101B, avenue Sainte-Julie
- > OK Pneus André Ouellet 1, avenue de la Caserne
- > Microbrasserie Côte-du-Sud 50, boulevard Taché Ouest
- > Hôtel de ville de Montmagny 143, rue St-Jean-Baptiste Est

ville.montmagny.qc.ca/festibiére

Billets de la Loto-Fondation

Bientôt des bénévoles vous visiteront au nom de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny pour leur campagne annuelle de financement. Les sommes amassées serviront à l'achat de nouveaux appareils dans le but de mieux nous soigner, de répondre aux besoins de la population et d'améliorer les services. Soyons généreux, nous en bénéficierons tous. ☺

Source : Lise Dumas

Histoire et patrimoine d'ici

✍ par Jacques Boulet

Un acheteur entreprenant et audacieux

Le 17 août 1857 Joseph Morin, fils, devient le nouveau propriétaire de ce moulin. Rapidement Il s'aperçoit qu'il ne peut l'exploiter avantageusement sans réaliser au préalable quelques travaux d'envergure. Conscient que ces travaux auront des répercussions sur les terres de ses voisins, dès le 16 août 1858¹, par l'intermédiaire du notaire Jean-Baptiste Morin, il fait transmettre à ses voisins immédiats Prudent Dumas, Joseph Dumas (deux frères, fils de Jean-Baptiste Dumas et Marie-Marthe Blais) et Grégoire Fournier ses intentions d'élever la chaussée qu'il juge trop basse pour une exploitation efficace de ce moulin à scie acquis un an plus tôt. Bien mieux il leur fait savoir qu'il aimerait conclure une entente avec eux avant de réaliser ces travaux qu'il se dit prêt à réaliser dans l'immédiat. Pour éviter que quelqu'un d'entre eux ne se sente lésé dans ce processus il offre à chacun de se choisir un expert qui tous ensemble détermineront la hauteur de la chaussée et qui, dans le même exercice pourraient évaluer les dommages causés aux terrains submergés de chacun des propriétaires.

Cette façon de faire semble avoir plu à chacun de ses voisins puisque dès le 19 août 1858 un accord est conclu dans la plus parfaite harmonie. Par cette entente, selon la recommandation des experts, la chaussée sera élevée de quatre pieds et le pont de Joseph et Prudent Dumas de quatre pieds et demi. En plus d'accepter qu'une minime compensation pour les terrains submergés les frères Dumas offrent à Joseph Morin de lui fournir le bois pour la reconstruction du pont et de lui venir en aide au cas où la crue des eaux lui causerait des dommages.

J'imagine que les travaux commencèrent dès l'accord conclu à l'automne 1858 et ont malheureusement engendré des dépenses plus considérables que celles estimées au point de départ. Par voie de conséquence le jeune entrepreneur doit avoir recours à des emprunts successifs d'argent, d'abord auprès de François-Xavier Gendron², médecin dans la paroisse, par la suite de

Monyvill enr. R.B.Q. : 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Caméra de drain
Compost Certifié

Téléphone : 418 259-2635 Cellulaire : 418 241-8488 yvonmont@globetrotter.net
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Évitez de dire : « j'aurais donc du! »

GHISLAIN VÉZINA

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique
418 234-1360
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ : 8310-7359-06

Plancher chauffant,
informez-vous.
Vente et installation
garantie incomparable.

ARGO

GARAGE SAMSON

418 248-1422
ggsamson@globetrotter.net

Recyclage de voiture

873, Rang Nord,
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

1 Jean-Baptiste Morin, 16 août 1858

2 Vildebou Larue, 14 juin 1859

Le moulin à scie sur le lot 264

2^e partie: Le moulin de Louis Garant

Jean Roi³, rentier de Saint-Vallier en 1859 et enfin de John Walker⁴, meunier de Montréal en 1860. Afin de garantir ces emprunts il hypothèque et sa maison et son moulin à scie. Malheureusement au bout d'un an, comme Joseph Morin n'a pas la liquidité pour faire le remboursement tel que précisé dans le dernier contrat d'emprunt, tous ses biens sont saisis le 20 décembre 1861⁵. Le shérif Joseph David Lépine poursuit la procédure habituelle et le 30 mai 1862 lors de la vente à la porte de l'église le plus haut enchérisseur est Pierre Morin, cultivateur de Saint-Pierre, qui hérite de ces nouvelles installations pour environ le tiers de leur coût.

Un nouveau départ avec Michel Garant

Cinq ans plus tard, en 1867, Michel Garant⁶ se porte acquéreur de ce moulin et par sa ténacité va lui insuffler une nouvelle vie en s'installant en permanence dans la maison de Célestin Gosselin située à proximité sur le lot 263. Ses affaires semblent prospères et les améliorations apportées par le malheureux Joseph Morin contribuent certainement à son succès. À l'encontre, le 11 juillet 1873, Joseph Barthell, un de ses concurrents et propriétaire de l'ancien moulin banal, situé en aval sur la même rivière Chiasson au canton Morigeau, estime que Michel Garant lui fait une concurrence déloyale en retenant trop souvent l'eau dans la chaussée surélevée. Ainsi par l'intermédiaire du notaire Édouard Lavergne il lui fait parvenir un protêt lui signifiant qu'il a la priorité sur l'eau de cette rivière et qu'il doit laisser l'eau s'écouler sans entrave. Comment sont-ils parvenus en s'entendre? Toutefois Michel Garant poursuit l'exploitation de son moulin jusqu'à sa mort en 1884.

Louis Garant, le fils de Michel, hérite⁷ par sa mère Euphémie Lemieux de ces installations alors que tous ses frères et sœurs lui cèdent par contrat notarié⁸ tous les droits auxquels ils pourraient prétendre. Ce dernier

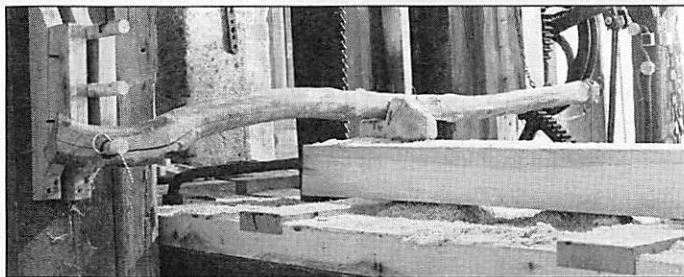


Photo à titre suggestif

tout comme son père y consacre toute sa vie depuis 1884 jusqu'à sa mort en 1920⁹. En 1921¹⁰ monsieur Joseph Laflamme obtient de Wilfrid Gendron le contrat de démolir la grange construite sur cet emplacement et de la reconstruire sur le lot 412, au nord du chemin de l'aqueduc actuel. D'autre part, la petite maison sera déménagée sur le chemin de la rivière-du-Sud avant d'être transportée à l'extrémité est du chemin Morigeau où elle sera finalement démolie vers 1985. Quelques années s'écoulent avant que madame Élisabeth Boutin cède en 1928¹¹ à monsieur Stanislas Simard le lot 264 alors que le moulin n'existe plus; il a duré 170 ans.

Pour terminer ses jours dans la quiétude, madame Élisabeth Boutin se confie à monsieur Alphonse Garant, son neveu, fils de Téléphore Garant. ☉

Note de l'auteur: Michel Garant était aussi le père de Théophile, cultivateur aux Prairies, et de Téléphore, l'ancêtre de la compagnie Garant.

9 Arthur Martineau, 24 novembre 1920

10 Arthur Martineau, 24 mars 1921

11 Arthur Martineau, 22 novembre 1928

3 Jean-Baptiste Morin, 28 novembre 1859

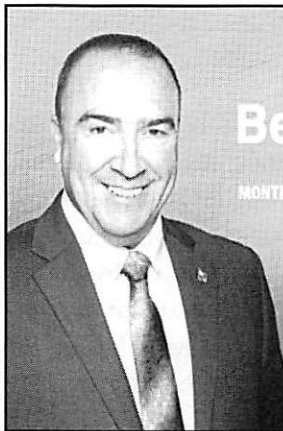
4 François-Xavier Gendreau, 18 juillet 1860

5 Shérif Joseph David Lépine, 20 décembre 1861

6 François-Xavier Gendreau, 8 octobre 1867

7 Joseph-Stanislas Gendron, 5 juin 1884

8 Joseph Stanislas Gendron, 5 juin 1884



Bernard Généreux
Député fédéral
MONTMAGNY – L'ISLET – KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP

bernard.genereux@parl.gc.ca
1-855-881-9876



La cueillette de bouteilles du 27 avril

✍ par Alexis Allaire et Thomas Théberge

Pendant cette journée de pluie intense, nous avons réussi à ramasser 2 300\$. Nous sommes très fiers! Merci à tous les gens qui ont donné des canettes et des bouteilles. Notre prochaine cueillette sera en septembre prochain. Merci de nous garder vos bouteilles et canettes. C'est une collaboration précieuse pour nous! ☺



Spectacle KALIMBA

✍ Par Mathias Gendron

Les élèves sont allés voir le spectacle Ça déménage, le 3 mai dernier à l'auditorium de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. Véronique Boucher est une artiste qui fait des spectacles pour les jeunes du primaire. C'est une chanteuse-percussionniste. Elle a le don pour faire sourire les jeunes. ☺

Midis course

✍ par Alexis Allaire et Thomas Théberge

Il y a une quinzaine de jeunes qui participent aux midis course avec madame Maïté, notre enseignante d'anglais. Ils ont 4 midis: le 1^{er} mai, 14 mai, 29 mai et 12 juin. Bravo aux jeunes qui courent le midi pour s'entraîner! ☺

Dates importantes fin d'année

✍ par Annie Lamonde et Marguerite Montminy

Le spectacle de musique sera le 18 juin en après-midi. Pour les sorties de fin d'année, les élèves de maternelle et du 1^{er} cycle iront au Peps de l'Université Laval le 10 juin faire différentes activités sportives. Ceux du 2^e et 3^e cycle iront le 20 juin faire une visite guidée du Vieux-Québec avec le programme *Découvrir la Capitale nationale* et ils termineront la journée en faisant de l'escalade au Centre d'escalade L'accroché à Lévis. ☺

Retour du programme Nouveaux Horizons pour aînés

Le programme Nouveaux Horizons pour aînés est de retour informe le député fédéral de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, Bernard Généreux.

Les projets communautaires sont admissibles à un financement annuel pouvant aller jusqu'à 25 000 \$ par organisme. La date limite est le 21 juin à 23h59.

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés offre des subventions et des contributions fédérales aux organismes qui souhaitent aider les aînés (âgés de 55 ans et plus) à faire une différence dans la vie des autres et dans leurs collectivités.

Voici certains des objectifs du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) :

- consolider l'autonomie des aînés;
- encourager les aînés à mettre en commun leur savoir, leurs compétences et leur expérience avec d'autres personnes au sein de la collectivité;
- rehausser le bien-être social des aînés et le dynamisme communautaire.

Présenter une demande

> Voici le lien vers la section « présenter une demande jusqu'à 25 000\$ » :

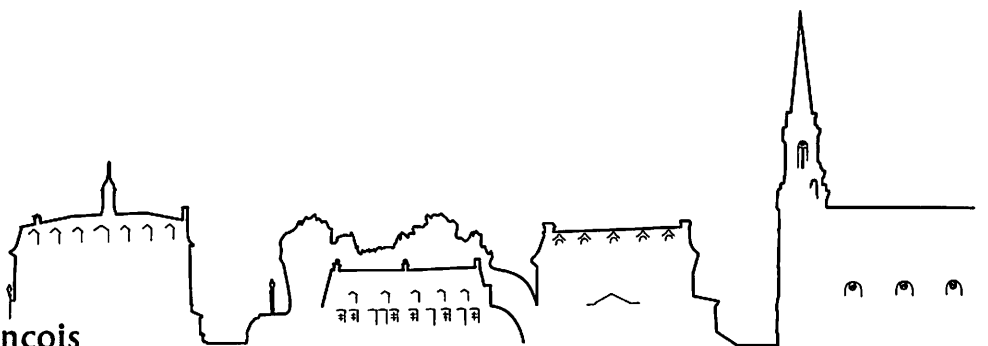
<https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/services/funding/new-horizons-seniors-community-based/ESDC-NHSP0003FR-ApplclicantGuide25K.pdf>

> Voici le lien vers la section « présenter une demande jusqu'à 5 000\$ » :

<https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/services/funding/new-horizons-seniors-community-based/ESDC-NHSP0002FR-ApplclicantGuide5K.pdf>

Le député fédéral invite les demandeurs à joindre sa directrice comté, Madame Annie Francoeur afin de vous renseigner avant l'envoi de votre demande:

bernard.genereux.c1@parl.gc.ca ou (418) 714-8931. ☺



Devenez membre de votre journal communautaire

L'Écho de St-François

Conditions pour devenir membre:

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Les organismes et les entreprises doivent avoir leur siège social à Saint-François
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre
membre individuel: 5\$ membre organisme: 25\$
membre entreprise: 50\$
- Carte de membre valide jusqu'au 30 septembre 2019
Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marquerait votre soutien par une contribution symbolique;
- donnerait une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donnerait le pouls sur votre intérêt à recevoir L'Écho de St-François.

Veuillez écrire en LETTRES MOULÉES

Nom, prénom, organisme, entreprise: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

☐ ☐ ☐ ☐

Catégorie de membre: ☐ Individuel: 5\$ ☐ Organisme: 25\$ Entreprise: 50\$

Paiement inclus: ☐ chèque ☐ comptant

Nom, prénom, organisme, entreprise: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

☐ ☐ ☐ ☐

Catégorie de membre: ☐ Individuel: 5\$ ☐ Organisme: 25\$ Entreprise: 50\$

Paiement inclus: ☐ chèque ☐ comptant

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de St-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au 534, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0 ou être déposé dans la boîte de L'Écho à la Maison de la Paroisse.

Merci de votre appui!

Nicole Labonté, présidente

Semaine québécoise de la garde scolaire

par Annie Lamonde et Marguerite Montminy

Du 13 au 17 mai, c'était la semaine du service de garde. Pour souligner cette semaine, l'équipe d'éducatrices a organisé plusieurs activités spéciales. Lundi midi, il y a eu un dîner spaghetti offert par le service de garde. Mardi, les élèves ont fait des jeux géants et ils pouvaient apporter leur jeu électronique. Mercredi midi, c'était un midi méli-mélo, tu choissais avec qui tu voulais manger. Jeudi, nous pouvions mettre nos pyjamas pour l'opération enfant soleil. Une boîte était déposée pour récolter les dons. Jeudi soir, il y a eu un cinéma. Nous pouvions apporter une collation spéciale de la maison. Vendredi, journée pédagogique, les élèves inscrits sont allés à Québec faire une croisière AML et au musée de la civilisation. Merci aux éducatrices pour cette semaine bien remplie! ☺

Activité privilège

par Mathilde Roy et Élisanne Morin

Le 30 avril, nous avons passé l'après-midi à nous amuser en faisant des activités variées. La première était dans le gymnase.



Défi de

Le jeudi 16 mai, en après-midi, nous sommes allés relever le défi. Saint-François, Berthier et Cap-St-Ignace ont organisé un ap



par Mathilde Roy et



aménagés dans les
Les élèves de la ma
ont couru 1,2 km, c
et les jeunes du 3
4 km. Bravo aux or

Nous étions deux équipes, nous devions sauter dans des cerceaux et quand nous rencontrions un élève nous devions faire roche, papier, ciseau et celui qui gagnait continuait à sauter. La deuxième activité était un jeu avec les publi-sacs. Notre enseignante nous disait un prix et un objet à chercher et nous devions le retrouver. La première équipe qui le trouvait gagnait un point. Puis, nous avons fait une murale sous le thème du printemps. Nous prenions des cartons et nous découpons des formes à coller. Ce fut un beau travail d'équipe! ☺

Visite des 5^e années à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault

par Benjamin Emond par Benjamin Emond

Le 1^{er} mai dernier, les élèves de 5^e année ont participé à une activité pour leur faire découvrir les différents profils et programmes de cette école secondaire. Ils ont participé à plusieurs ateliers comme du sport au gymnase, génie en herbe, arts plastiques et musique. Le dîner leur a été offert à la cafétéria. Ils ont terminé la journée en regardant une pièce de théâtre à l'auditorium mettant en scène des élèves du secondaire. Ils ont été charmés par cette école. ☺

la santé

fi. de la santé. Les enseignants d'éducation physique de Montmagny, s-midi pour bouger ensemble. Des parcours de courses ont été

Élisanne Morin



ruées de Montmagny. nternelle et du 1^{er} cycle eux du 2^e cycle 2 km cycle ont parcouru rganisateurs! ☺

Nouveaux chandails pour le Noir et Or

par Mathilde Roy et Élisanne Morin

Voire photo 1^{re} page

Nous avons reçu dernièrement les nouveaux chandails pour les parties de football. Les élèves qui font partie du cheerleading et du drumline en ont aussi reçu.

Merci à la Caisse de la Rivière-du-Sud et Berthier-sur-Mer. Elle a donné un montant de 3 700\$. Merci de votre collaboration ainsi qu'à Monsieur Christian Fournier, directeur à l'époque. ☺



PISCINE - Ouvert du 25 juin au 18 août 2019

La piscine est située sur le site des loisirs (567 Chemin Saint-François Ouest)



HEURES / JOURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE			
9h45 à 10h15	Cours de natation	Fermé	Fermé	Cours de natation	Fermé	Fermé	Fermé			
10h15 à 11h00										
11h00 à 12h30	Bain libre (plage horaire réservée les lundis et jeudis du 4 au 22 juillet pour les cours de natation)							Fermé		
12h30 à 17h30	Bain libre									
17h30 à 19h	Bain libre							Fermé		

Abonnements & Entrées

Vous pouvez désormais profiter de la piscine municipale, et ce, **GRATUITEMENT !**



DIMANCHE 7 juillet



UNE COURSE DE 600 PIEDS
EN CANOT EN CARTON
SUR L'ÉTANG DE MORIGEAU



Les équipes doivent être formées
de quatre (4) personnes.

Parmi les participants, un minimum
de deux (2) personnes devront
effectuer le trajet pour aspirer
au titre de champion de l'étang.

- 11 h 00 Préparation et confection des bateaux
- 13 h 00 Exposition des bateaux et vote du public
pour le plus beau et le plus laid bateau
- 13 h 30 La course – Canton 600
- 15 h 00 Remise des bourses

* Inscription en ligne : stfrancois.ca/canton-600/
20 \$ / équipe

L'argent reçu en inscription sera remis en bourse.

N.B. : tout le matériel nécessaire à la confection du bateau
est inclus, aucun autre matériel est accepté!
Vous pouvez le décorer à l'aide de crayon de couleur.



STAND À HOT DOGS SUR PLACE

INFORMATION

418 259-7228, poste 202

loisirs@stfrancois.ca • www.stfrancois.ca



Vendredi 2 août

DÈS 18 H

Snack-Bar à Frank

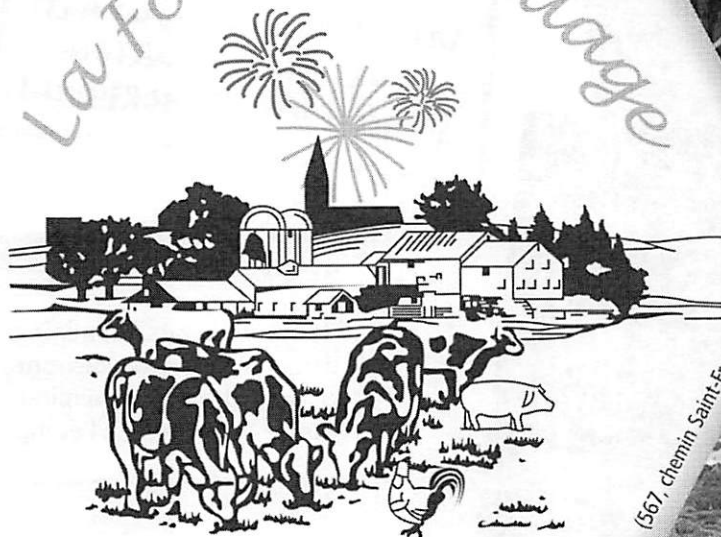
Bouchées fast food et consommation inclus
(10\$ / personne ou 70\$ / groupe de 8)

EN SOIRÉE

**Samuel
Bilodeau
chansonnier
(gratuit)**



2 et 3 août 2019
à Saint-François
La Foire au Village



Samedi 3 août

9 H À 16 H 30

12 travaux à Frank (40\$ / équipe)

10 H À 16 H 30

Jeux gonflables, maquillage et bricolage (gratuit)

13 H À 16 H

Tour de camion par MTY EXPRESS (\$)

DÈS 18 H 30

Méchoui au porc (20\$ / adulte, 10\$ / 6 à 12 ans)

EN SOIRÉE

**F2 country et première sur scène de
Justin Berth (gratuit)**



**MTY
EXPRESS**



Desjardins

Caisse de la MRC de Montmagny

**Entrée gratuite pour
les soirées**

Loterie de la vache (\$)

Jeux gonflables

**Vente de pain
traditionnel (\$)**

**Carré de
sable
Elliot
Club**

(567, chemin Saint-François Ouest)

**POINTS
DE VENTE**

**Ultramar
(sortie 364 aut. 20)**

Bureau municipal

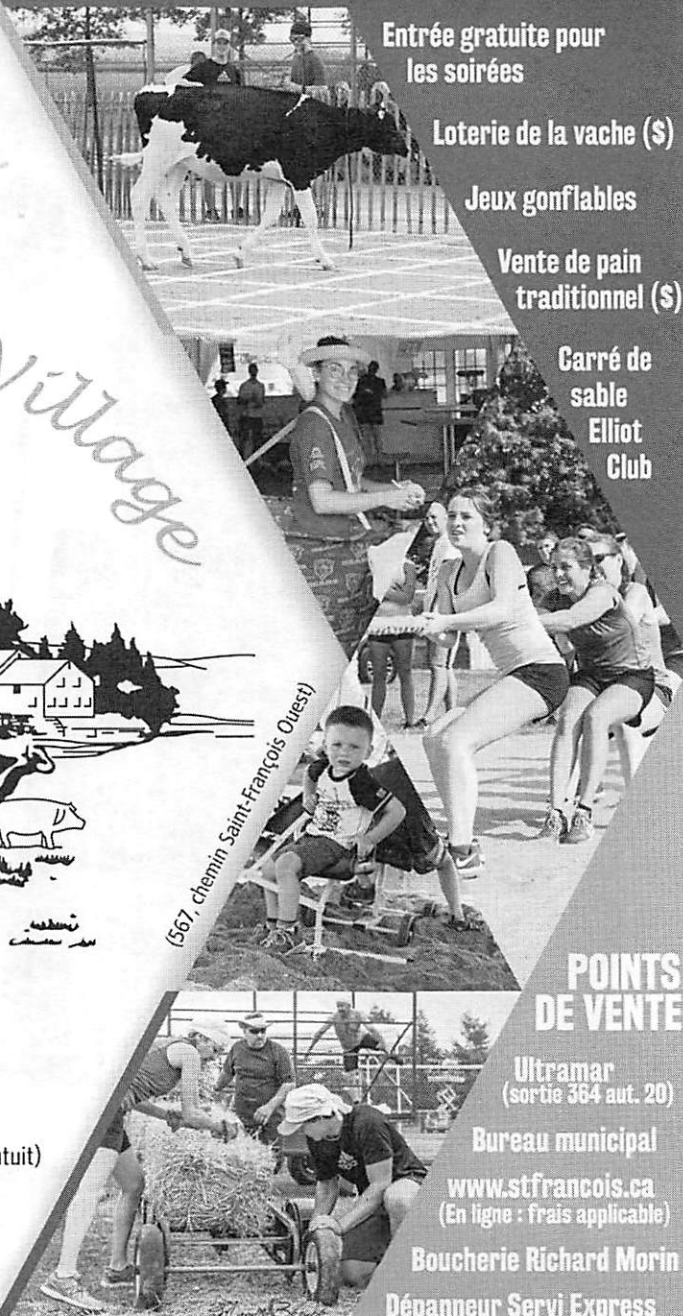
www.stfrancois.ca
(En ligne : frais applicable)

Boucherie Richard Morin

Dépanneur Servi Express

INFORMATION : www.stfrancois.ca

loisirs@stfrancois.ca • 418-259-7228 # 202



Ils dansent et redonnent au suivant

Ils sont la génération dansante. Celle des années 50 et 60 pour qui les soirées dansantes animaient leur samedi soir.

✍ par Raynald Laflamme

Aujourd'hui, ils ne dansent pas par nostalgie, mais bien parce que ce loisir leur procure le plus grand bien. Ils dansent partout, tout le temps. Un dimanche par mois, c'est à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Le prochain aura lieu le dimanche 2 juin.

Ils dansent aussi en semaine. Ils dansent dans Bel-lechasse, dans Montmagny et aussi dans le Kamouraska. Ils ont une programmation annuelle et un ensemble bien à eux avec l'Orchestre Aline Talbot. Dire qu'ils aiment ça est un euphémisme. Ils adorent se retrouver et ont un plaisir inavouable pour la danse.

Redonner au suivant

Si ce loisir est une passion, ils savent néanmoins s'en servir pour redonner au suivant. Ainsi, une partie des recettes de la dernière saison, soit 500\$ est remis par l'organisation à la Croix Rouge canadienne, section Montmagny.



Photo Raynald Laflamme

Dans une mise en scène du photographe, l'organisatrice des soupers dansants Madame Berthe Guimont et le président du Club FADOQ Saint-François, Monsieur Joseph-Aimé Blais, annoncent un don de 500\$ remis à la Croix-Rouge canadienne, section Montmagny.

Programmation estivale

Cet été, au Centre des loisirs, les soupers dansants font place à une programmation plus légère. La formule habituelle est remplacée par la soirée dansante et un léger goûter. Deux soirées dansantes sont inscrites à la programmation, soit les samedis 6 juillet et 24 août.

Les soupers-dansant au coût de 18\$ par personne reprendront le dimanche 1^{er} septembre. Pour réservation : 418-259-2294 ou 418-259-7866. ☎

Fête de la pêche

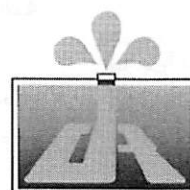
La fête de la pêche offre la possibilité de pêcher exceptionnellement sans permis.

Où : Parc Olivier Tremblay à Morigeau 8 h : Ouverture de la pêche
Quand : Dimanche 9 juin 2019 11 h : Hot dog et breuvages

10 h 30 : Pêche en herbe 6 à 17 ans : suite à un atelier de 30 minutes, vous recevrez un ensemble de pêche, un guide et un certificat de pêche. Ce certificat vous permettra de pêcher jusqu'à vos 18 ans.

Inscription requise : maximum 25 participants.
www.stfrancois.ca/peche OU loisirs@stfrancois.ca OU 418-259-7228

Sur place : maquillage, craies & jeu gonflable
Bassin de pêche pour les enfants (1 maximum par enfant)



R.B.Q.: 2314-4926-84

Forage J. & R. Cloutier inc.

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél.: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

E-mail: cloujoc@globetrotter.net

2019

Juin

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



2

Souper dansant
Centre des losirs
16 heures



9

Parc
Olivier Tremblay
8h
Hot-dogs 11h

3

**Séance
du conseil**

4

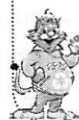
5

Journée mondiale
de
l'environnement

6

7

Chapelet Chapelle
des Prairies
19 h



Bac bleu

8

**DÉPÔT
DU GARAGE
MUNICIPAL
OUVERT
TOUS LES
SAMEDIS
DE 8H À MIDI**

10

Le Comité
d'embellissement
se réunira à
19 h



11

Réunion des
Fermières
13h30
Abonnement et
élections

12

13



14

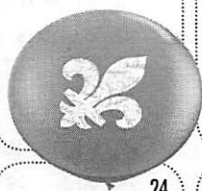
**Tombée du
journal**

15

16

**FÊTE
DES
PÈRES!**

17



18

BONNES VACANCES!

19

20

Journée
nationale
des
Autochtones



Bac bleu

22

23

La **Fête** nationale du Québec

24

25

**Collecte des
encombrants**
418-259-7228
Journée
canadienne du
multiculturalisme

26

27

Messe Chapelle
des Prairies
19 h

28



29



30



**Sécurité
routière**

**Soyez
prudents!**

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 mai 2019, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents, mesdames Huguette Blais, Sandra Proulx et Chantal Blanchette, messieurs Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin et Yves Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire.

Monsieur Rémi Montminy, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 1^{ER} AVRIL 2019

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 1 avril 2019 a été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 1 avril 2019 soit adopté tel que déposé.

REVENUS D'AVRIL 2019

Fax.....	8,00
Permis	867,00
Loyers	3055,00
Location de salle	60,00
Bar.....	634,50
Commandite Foire au Village 2019	600,00
Soirée Cabane à sucre	100,00
FSST, crédit au compte	193,58
MMQ, indemnisation sinistre (Remise Maison Paroisse)	15538,15
Camp de jour (inscription)	2381,35
Cours de natation	100,00
TOTAL :	23 537,58

COMPTES À PAYER MAI 2019

Ministère des Finances, renouvellement carte apprenti OPA	115,00
Agence Revenu Canada, avis cotisation 2018	106,44
Unité Régionale Loisir et Sport GIM, inscription rendez-vous Loisir rural (Véronique Noël).....	137,97
Hydro-Québec, Usine filtration	6289,27
Poste surpresseur St-Pierre	341,63
Parc Olivier Tremblay	47,13
Enseigne 4-chemins	27,02
Poste Ass. Morigeau	244,96
Garage.....	1155,82
Caserne incendie.....	592,19
Compteur d'eau St-Pierre	26,94
Climatisation Loisirs.....	193,21
Poste Ass. Village	1657,90
M. Paroisse	1921,82
Pav. Bédard.....	80,92
2, 5e rue Est	73,56

Centre des Loisirs	1583,92	
Eclairage public	823,99	15060,28
Bell Mobilité, Iphones Bureau, Loisirs, Garage		337,26
Vidéotron,		
Bureau municipal.....	270,68	
Garage.....	98,14	
Usine filtration	100,44	
Loisirs.....	145,22	
Bibliothèque.....	78,53	
Surpresseur St-Pierre	65,32	726,09
VISA,		
Google	20,00	
Village vacances Valcartier.....	986,31	
Uline crédit poubelles.....	420,00	
Transport poubelles	78,08	
Location laveuse tapis (loisirs).....	65,51	
Licences radios	1073,00	
Formation Véronique Noël.....	103,48	
Boisson (Loisirs).....	652,25	
Arrêt Stop, fourniture soirée cabane à sucre.....	39,21	
Jean Coutu, photo soirée cabane à sucre	2,81	
Apple Itunes.....	17,23	
Purolator, frais poste échantillon eau potable et divers	68,60	
Frais annuels carte Visa	60,00	2746,48
Ministre Revenu Québec, remise d'avril 2019		10342,08
Revenu Canada, remise d'avril 2019		4114,87
CARRA, remise d'avril 2019		417,73
La Fabrique, loyer mai 2019 Bibliothèque		350,00
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire avril 2019.....		25,00
Félix Paré, remb. cellulaire avril 2019.....		25,00
MonBuro,		
Etiquettes vestiaire, reçus (Loisirs)	50,97	
Contrat service photocopieur.....	83,68	134,65
Régie gestion Mauricie, enfouissement mars 2019		3096,73
Postes Canada, envoi journal L'Écho		264,83
Pages Jaunes, publicité.....		115,03
MDM Publicité, vêtements employés (Garage).....		1247,72
François Morin, remb. remplacement plaque immatriculation.....		11,40
Transport Adapté Vieux Quai, transport mars 2019.....		535,28
Tetra Tech inc., hon. Prof. Ravinement.....		3880,40
Le Journal de Lévis, annonce poste directeur général		532,88
MRC de Montmagny, tonnage mars 2019		1466,89
Gaudreau Environnement, collecte mars 2019		5418,04
Imago, hébergement site internet, achat module point vente Foire au village.....		499,45
Publicité Plus, 200 bouteilles (Foire au village)		778,38
Les Équipements Pierre-Paul Beaulieu, réparation souffleur		7422,67
Journal l'Oie Blanche, publicité poste dg.....		327,68
René Samson, tube fluo (Garage)		308,71
Spécialité Ressort, pièce camion Ford.....		68,61
CWA, installation pompe ass. des eaux		960,04
Comairco, valve, filtres, régulateur etc. usine filtration.....		3391,95
Vigneault Montmagny, vêtement de travail (Garage).....		735,78
Ethier Avocats, récupération supplémentaire TPS TVQ.....		249,99
Réparation Electrique Montmagny,		
Réparation pompe (poste assainissement Morigeau)	1235,09	
Pièces et accessoires (Garage).....	167,89	1402,98
Acier Picard, grille plancher (Garage).....		464,09
Experts Camions Lévis, pièce camion Ford		386,21
Macpek, pièce camion Ford.....		32,94
V-TO, distributrice de papier (Garage)		70,06
Camions GloboCam Québec, pièce camion Freightliner		307,80
Unibéton, 85,94 tm sable et sel 12% à 23,50\$.....		2322,06
Radio Montmagny, publicité souper cabane à sucre.....		109,23
ABA Construction, toiture remise Maison Paroisse		17016,30
Pneus André Ouellet, huile (Garage)		1408,44

Garage Gilmyr, réparation camion Freightliner.....	1701,46
Veolia, matériel usine filtration.....	991,66
Service de Réparation JP	
128 hres location béliet mécanique.....	6400,00
6 hres réparation trappe alu. Usine filtration.....	492,00
Pièces équipements.....	403,71
Emco, asphalte froide.....	8388,23
Praxair, 1400 m³ à 0,3142 oxygène + location usine filtration.....	1188,77
Fondation Hôtel-Dieu Montmagny, contribution IRM 3e année de 4.....	930,60
MS2Contrôle, réparation usine filtration.....	1616,00
CDTEC Calibration, vérification détecteur de gaz (usine filtration).....	186,95
Infopage, IPA utilisateur service incendie.....	523,15
Pagenet, téléavertisseurs.....	104,97
Air Liquide, recharge cylindre (Garage).....	57,20
Toromont, pièce excavatrice.....	481,76
Philias Blais & Fils,	612,51
561 m³ à 1\$ transport neige.....	
4,5 hrs à 115\$ pelle Hitachi + transport.....	645,01
3 voyages criblure de pierre.....	686,98
Monyvill,	1034,78
2 hres à 75\$ dégeler ponceau.....	2366,77
Transport fardier.....	
Véronique Noël,	150,00
Remb. frais déplacement 258 km à 0,43.....	75,00
Remb. publicité Facebook.....	258,69
Remb. verres pour le bar.....	
Boucherie Richard Morin, salade de chou (rendez-vous ruralité).....	110,94
Les Élevages Bonneau, porc, jambon, saucisse (ruralité).....	68,12
Berthe Guimont, remb. factures et services (rendez-vous ruralité).....	169,95
Éric St-Pierre, musique (rendez-vous ruralité).....	342,01
Michel Bois, musique (rendez-vous ruralité).....	
Réal Huot inc., boîtes de service.....	50,13
Cidrerie La Pomme du St-Laurent, poméable (ruralité).....	428,87
Jocelyne Noël, entretien bureau avril 2019.....	834,85
Ville de Montmagny, quote-part Cour municipale.....	100,00
Groupe Ultima, avenant 2018 (tracteur JCB).....	100,00
Groupe Ultima, renouvellement assurances 2019-2020.....	381,42
René Samson, pièces (Garage).....	261,92
Philias Blais & Fils, 8 hrs à 80\$ transport sable et sel.....	90,00
Poste Canada, envoi journal l'Echo (extérieur).....	949,69
Défi Évasion, solde à payer.....	851,00
Agat Laboratoires, analyses eau potable et eaux usées.....	70959,00
Ferme Boulet, service tire sur la neige (rendez-vous ruralité).....	178,16
Dépanneur Servi Expresse, essence.....	735,84
Ville de Montmagny, partage frais pince désincarcération.....	96,76
Aquatech, opération usine eau potable et ass. Eaux.....	406,75
MonBuro, 3 caisses papier + calculatrice.....	590,74
Régie L'Islet-Montmagny, gestion CTL transport vidanges mars.....	344,95
Postes Canada, envoi journal l'Echo + circulaires.....	318,04
Pagenet, téléavertisseurs service incendie.....	102,42
Supérieur Propane, location cylindre.....	9772,87
Garage Claude Albert, conteneur (réparation remise M. Paroisse).....	240,12
MS2Contrôle, réparation lumières tennis et baseball.....	2266,05
Pièces d'Auto GGM, pièces équipements.....	338,54
Philippe Gosselin & Ass.,	115,26
1190,2 litres à 0,8201 huile chauffage M. Paroisse.....	4,60
1103,5 litres à 0,8201 huile chauffage Loisirs.....	767,98
737,1 litres à 0,8381 huile chauffage Garage.....	1005,47
2650,0 litres à 1,0740 diesel.....	824,97
AVANTIS, matériel divers	
Maison Paroisse.....	1122,24
Loisirs.....	1040,50
Usine filtration.....	710,27
Freightliner.....	3272,31
Rendez-vous ruralité.....	6145,32
Voirie.....	
	27,51
	41,25
	68,37
	249,56
	67,11
	81,73
	535,53

École La Francoière, location gymnase.....	390,00
MonBuro, contrat service photocopieur	511,65
Praxair, location réservoir oxygène usine filtration	414,48
Garage Claude Albert, conteneur Garage	745,04
René Samson, réparation lumières de rue.....	1037,48
Arrêt Stop, essence service incendie.....	28,01
InfoPage, IPA utilisateur	104,95
Rémi Montminy, remb. frais déplacement 289 km.....	124,27
Tessier Récréo-Parc, section glissoire Parc Franco-Fun.....	1130,20
Sandra Picard, kit air brush (Camp de jour)	200,00
Moreau Lucienne succession, remb. vidanges et récupération.....	164,00
Raymond Chabot Grant Thornton, hon. prof. Audit 2018.....	13107,15
TOTAL :.....	226976,63

IL EST PROPOSÉ par madame Chantale Blanchette

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes de Mai 2019.

Je soussigné, Rémi Montminy, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud certifie que la Municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

DÉROGATION MINEURE #2019-04-0002

Les nouveaux propriétaires du terrain situé au 10, 4^e Rue Ouest, portant le numéro de lot 6 202 460, nous ont soumis un plan d'implantation pour la résidence qu'ils veulent y construire. Une fois l'étude du projet faite, l'officier municipal a été en mesure de constater qu'il y avait un problème de marge.

En premier lieu, il faut savoir que le terrain en question en est un d'angle (coin de rue). Or, un terrain d'angle est présumé avoir deux cours avant et aucune cour arrière. Donc, la réglementation applicable pour les marges avant est de 7 mètres. Par contre, si ce n'était pas un terrain d'angle, les marges minimales latérales seraient de 2 mètres d'un côté et 4 mètres de l'autre.

Ceci étant dit, le plan d'implantation de la résidence avec son garage attenant démontre que la marge avant qui donne sur la 4^e rue Ouest sera de 7,20 mètres, celles du côté Ouest qui donnera sur l'autre rue, elle, sera de 3,5 mètres et celle du côté Est, elle, de 2,20 mètres. C'est donc la marge avant de 3,5 mètres qui est dérogatoire.

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) s'est penché sur la demande le 29 avril dernier et recommande au conseil d'accepter tel quel ce dossier dérogatoire. Il recommande aussi qu'une variation de 10 cm de part et d'autre soit acceptée entre la donnée théorique et l'implantation du projet.

Est-ce que la Municipalité suit la recommandation du CCU et autorise le demandeur à procéder à la construction visée ?

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) s'est réuni pour procéder à l'étude de ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE puisque la marge dérogatoire va approcher le bâtiment d'une rue, nous avons demandé au directeur des travaux publics si cette situation pouvait causer des problèmes lors du déneigement et il nous dit que non;

CONSIDÉRANT QUE cette marge dérogatoire ne causera pas de préjudice pour la construction d'une autre maison parce qu'elle donne sur la rue ;

CONSIDÉRANT QUE toutes les autres marges sont respectées;

CONSIDÉRANT QU'après étude du dossier, le CCU recommande aux élus d'accepter tels quels et sans condition ce dossier dérogatoire ;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande qu'une variation de 10cm de part et d'autre soit acceptée entre la donnée théorique et l'implantation du projet ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud suit les recommandations du CCU et accepte sans condition la demande de dérogation mineure 2019-04-0002.

QU'une variation de 10 cm soit accordée de part et d'autre.

QUE cette résolution soit acheminée à l'officier municipal pour qu'il puisse avancer dans le dossier avec le promoteur.

SOUSSIONS POUR ASPHALTAGE MANUEL ET MÉCANISÉES

Encore cette année, la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour les travaux d'asphaltage manuels et mécanisés.

Les firmes invitées devaient déposer leurs soumissions au bureau municipal avant 15h30 le lundi 6 mai.

Le devis présenté aux soumissionnaires contenait les renseignements suivant : 75 tonnes d'asphaltage en manuel;

300 tonnes d'asphaltage en mécanisé

Voici les résultats des soumissions demandées :

	Manuel avec asphalte	Mécanisé avec asphalte
Jacques et Raynald Morin inc :	275,00\$/tm	127,00\$/tm
Pavco inc :	199,12\$/tm	125,97\$/tm
Construction HDF inc :	284,31\$/tm	151,49\$/tm
Jirico ;	272,50\$/tm	134,50\$/tm

La façon de procéder pour déterminer le plus bas soumissionnaire est le prix à la tonne de chaque demande multiplié par le nombre de tonnes demandé.

	Manuel x 75T.	Mécanisé x 300T.	TOTAL
Jacques et Raynald Morin :	20 625,00\$	38 100\$	58 725,00\$/tm
Pavco inc :	14 934,00\$	37 791\$	52 725,00\$/tm
Construction HDF inc :	21 323,25\$	45 447\$	66 770,25\$/tm
Jirico :	20 437,50\$	40 350\$	60 787,50\$/tm

Donc, à la lumière de ces résultats, la Municipalité décide de retenir?

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitations ont été demandées pour l'asphaltage manuel et mécanisé ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le lundi 6 mai à 15h30 et qu'elles étaient toutes conformes à nos demandes ;

CONSIDÉRANT QUE pour déterminer la soumission la moins coûteuse est le prix à la tonne de chaque demande multiplié par le nombre de tonnes demandé;

CONSIDÉRANT QUE suivant cette ligne, la soumission la moins élevée est celle de Pavco Inc ;

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil Municipal retient la soumission de Pavco inc à 199,12\$/tonne pour les travaux manuels avec fourniture du bitumineux et à 125,97\$/tonne pour les travaux mécanisés toujours avec la fourniture du bitumineux.

QUE les travaux débutent dès maintenant et que le tout soit terminé le plus rapidement possible.

ENGAGEMENT DES MONITEURS POUR LE CAMP DE JOUR ET LES SAUVETEURS POUR LA PISCINE

Avec l'été qui approche à grands pas, il faut penser à l'engagement de la responsable, des animateurs et aides-animateurs ainsi que les sauveteurs pour la piscine.

Plusieurs candidats de l'édition 2018 acceptent à nouveau de relever le défi, mais il en manquait quand même quelques-uns. Des entrevues ont été faites et les effectifs manquants ont été trouvés.

Il faudrait donc officialiser leur embauche par résolution.

Voici la liste des candidats ainsi que le poste qu'ils se verront confier pour l'édition 2019 du camp de jour :

Mikaëlle Paquet, coordonnatrice du camp de jour,.....	10 semaines	Camille Dumas, animatrice en chef	10 semaines
Charles-Alexandre Jean, animateur	8 semaines	Édouard Morin, animateur	8 semaines
Anne-Catherine Jean, animatrice	8 semaines	Samuel Nirjirio, animateur	8 semaines
Tommy Guillemette, animateur	8 semaines	Alexane Gingras, animatrice	8 semaines
Lydia Laliberté, animatrice	8 semaines	Frédérique Simard, animatrice	8 semaines
Rosalie Rioux, animatrice	8 semaines	Geneviève Caron, animatrice à l'intégration	8 semaines

Pour les employés piscine :

Noémie Rioux, responsable de la piscine	10 semaines	Claudelle Bilodeau, sauveteuse	8 semaines
Raphaël Deroschers, assistant sauveteur	5 semaines	Gabrielle Lee Gaudreau, assistante sauveteuse ..	8 semaines

CONSIDÉRANT QUE suite à la période d'inscription pour le camp de jour 2019, le nombre de jeunes utilisateurs nécessite une telle cohorte de moniteurs;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs des candidats retenus sont des habitués, puisqu'ils ont exercé ces fonctions dans les dernières années pour nous et que les jeunes les ont adorés;

CONSIDÉRANT QUE la grande majorité des candidats retenus sont de Saint-François et qu'ils connaissent bien la réalité et les habitudes de nos jeunes;

CONSIDÉRANT QUE pour maintenir ouverte et disponible au citoyen notre piscine municipale, nous avons besoin de sauveteur;

CONSIDÉRANT QUE parmi les candidatures pour les postes de sauveteurs, il y en a deux de l'an passé qui reviennent;

CONSIDÉRANT QUE pour offrir le service 7 jours semaine, nous avons besoin d'au moins quatre sauveteurs;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité embauche les personnes suivantes pour travailler au camp de jour et à la piscine pour l'été 2019 :

Mikaelle Paquet, coor. du camp de jour..... 10 semaines	Camille Dumas, animatrice en chef,10 semaines
---	---

Charles-Alexandre Jean, animateur 8 semaines	Édouard Morin, animateur,8 semaines
--	---

Anne-Catherine Jean, animatrice 8 semaines	Samuel Nirjirio, animateur,8 semaines
--	---

Tommy Guillemette, animateur 8 semaines	Alexane Gingras, animatrice,8 semaines
---	--

Lydia Laliberté, animatrice 8 semaines	Frédérique Simard, animatrice,8 semaines
--	--

Rosalie Rioux, animatrice 8 semaines	Geneviève Caron, animatrice à l'intégration,.....8 semaines
--	---

Pour les employés piscine :

Noémie Rioux, responsable de la piscine .. 10 semaines	Claudelle Bilodeau, sauveteuse,.....8 semaines
--	--

Raphaël Deroschers, assistant sauveteur.... 5 semaines	Gabrielle Lee Gaudreau, assistante sauveteuse...8 semaines
--	--

AUTORISATION D'EMPRUNTER LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL POUR LA TOURNÉE DES VAINQUEURS.

Le 24 août prochain se déroulera la 9^e édition de la Tournée des Vainqueurs. Cet événement a pour but d'amasser des fonds pour la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. L'an dernier, ce sont 198 cyclistes qui ont pris le départ de cette tournée au terme de laquelle la somme de 56 530 \$ a été versée pour l'achat d'équipement médicaux spécialisés dans le dépistage du cancer.

Encore cette année, que ce soit pour le 50 km, le 90 km ou le 130 km, les parcours visés passent par la Municipalité. En fait, les pelotons feront leurs entrées par le chemin Morigeau, circuleront sur le chemin de la Rivière-du-Sud jusqu'à la Montée de la Rivière-du-Sud, de là jusqu'au chemin St-François Ouest, faisant un arrêt au Centre des loisirs et par la suite, quitter la Municipalité par la Montée St-François.

Est-ce que la Municipalité autorise les cyclistes à utiliser les routes visées dans le cadre de la Tournée des Vainqueurs 2019 ?

CONSIDÉRANT QUE la Tournée des vainqueurs, en plus d'être une belle occasion de pratiquer une activité physique et de faire preuve de dépassement de soi, c'est aussi une très bonne façon d'amasser des fonds pour la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny ;

CONSIDÉRANT QUE cet événement annuel a pris naissance dans notre municipalité et qu'année après année, ils empruntent notre réseau routier ;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise les organisateurs et cyclistes à emprunter, le 24 août prochain, le réseau routier local.

QUE les pelotons fassent leur entrée par le chemin Morigeau, circulant vers l'ouest sur le chemin de la Rivière-du-Sud jusqu'à la montée de la Rivière-du-Sud, pour aller rejoindre le chemin St-François Ouest, faire un arrêt ravitaillement au Centre des loisirs et ensuite, quitter la Municipalité par la montée St-François en direction de Berthier-sur-Mer.

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2018

Pour une troisième année consécutive, c'est la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton S.E.N.C qui a effectué la vérification des livres.

Ce sont Monsieur Raymond Morin et Monsieur Michel Chamard qui sont venus présenter les états financiers 2018 aux élus le lundi 29 avril dernier. Ils ont aussi profité de l'occasion pour faire des recommandations pour l'avenir.

À titre informatif, pour l'exercice financier 2018, la Municipalité a généré un surplus de 115 336\$.

Est-ce que le Conseil municipal accepte et adopte les états financiers 2018 tels que présentés?

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud se terminant le 31 décembre 2018 est préparé par la firme « Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C » dûment mandatée par la Municipalité à cette fin ;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de la Municipalité et de ses nombreux services;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018 tel que préparé par la firme « Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C » ;

QU'une copie de ce rapport soit transmise au MAMH.

DEMANDE D'AIDE AU PACTE RURAL POUR LA MISE AUX NORMES DES AIRES ET ÉQUIPEMENTS DE JEUX DU PARC FRANCO-FUN

Durant la saison estivale 2018, l'URLS est venu faire la visite de notre parc Franco-Fun pour vérifier la conformité de nos installations et aires de jeux. Or, le rapport final de visite n'est pas celui que nous aurions espéré puisque quelques problématiques ont été constatées.

Parmi les constatations, il y a les surfaces amortissantes qui pour l'instant sont en gazon alors qu'elles doivent être en sable ou fibre de cèdres, il y a les bordures pour bien délimiter ces surfaces et le changement d'une section de glissement. C'est donc au total 16 895\$ que la Municipalité doit investir pour mettre aux normes les équipements si elle veut garder le parc ouvert et accessible aux jeunes.

Puisque qu'il y a 8 400\$ de disponibles au pacte rural, notre coordonnatrice en loisir voudrait déposer une demande pour diminuer le fardeau fiscal de la Municipalité pour cette mise aux normes. De cette manière, en plus du temps homme, nous devrions assumer 8 495\$.

Pour que la demande soit complète et valide, nous devons adopter 3 résolutions soit une pour demander à la MRC de Montmagny de s'engager au montant de 8 400\$ provenant du pacte rural, une que la Municipalité s'engage à réaliser le projet de mises aux normes des installations du parc et d'assumer sa partie des coûts et une dernière résolution pour mandater la personne qui pourra, au nom de la Municipalité, signer les documents en lien avec cette demande.

Résolution #1

Est-ce que le Conseil municipal accepte de déposer une demande au pacte rural pour la mise aux normes des équipements et aires de jeux du parc Franco-Fun?

ATTENDU QUE le coût des travaux projetés dépasse le budget initialement voté ;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande à la MRC de Montmagny d'engager le montant de huit mille quatre cents dollars (8 400\$) en provenance du pacte rural 2014-2019 pour les travaux de mise aux normes des aires et équipements de jeux du parc Franco-Fun.

Résolution #2

Est-ce que la Municipalité accepte de s'engager à réaliser les travaux de mises aux normes et sa partie des coûts ?

ATTENDU QUE les travaux ciblés sont nécessaires et attendus pour être en mesure de garder les aires de jeux accessibles à la population ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'engage à réaliser le projet qui consiste à procéder à la mise aux normes des aires et équipements de jeux du parc Franco-Fun

Résolution #3

Le conseil municipal décide de mandater qui comme signataire des documents liés à la demande?

ATTENDU QUE le directeur général est bien placé pour en faire le suivi;

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate le directeur général pour signer tous les documents relatifs à la demande pour l'utilisation du pacte rural dans le dossier de mise aux normes des aires et équipement des jeux du parc Franco-Fun. .

OFFRE DE SERVICE EN INGÉNIERIE POUR LE DOSSIER DU MONTE PERSONNE DE LA MAISON DE LA PAROISSE

En lien avec notre acceptation au programme d'aide PRIMADA pour l'installation d'un monte personne dans la Maison de la Paroisse, nous devons faire produire les plans et devis et quelques autres documents.

Lorsque le directeur a demandé une offre de service pour la production desdits documents à l'architecte au dossier. M. Luc Fontaine, le professionnel a fortement suggéré la nécessité de faire appel à une firme d'ingénierie pour la partie renfort de la structure. Il nous a suggéré de faire appel à Groupe Conseil SID inc puisqu'ils sont des habitués de ce genre de dossier.

Une offre de service a donc été demandée à SID et en voici le résultat :

Pour la production des plans et devis préliminaires: 1 425\$; Plans et devis pour soumission et construction: 850\$

Services au bureau durant la construction: 350\$; Services au chantier (3) durant la construction: 1 245\$

C'est donc une offre de service totale de 3 870 \$ que la firme SID inc nous fait parvenir.

Est-ce que le conseil accepte l'offre de service de Groupe Conseil SID inc au montant de 3 870\$ avant taxes pour les travaux d'ingénierie sur la structure pour l'installation d'un monte personne dans la Maison de la Paroisse?

ATTENDU QUE la Municipalité a comme projet d'installer, un monte personne dans la Maison de la Paroisse;

ATTENDU QUE ce projet a été accepté par le programme d'aide PRIMADA et que nous devons maintenant procéder à la production des plans et devis;

ATTENDU QUE l'architecte au dossier, M. Luc Fontaine, nous informe que nous devons faire appel à un service d'ingénierie pour la partie renfort de la structure. ;

ATTENDU QUE l'architecte nous suggère la firme Groupe Conseil SID inc;

ATTENDU QUE la firme Groupe Conseil SID inc a, à notre demande, déposé une offre de service pour le dossier du monte personne;

ATTENDU QUE l'offre de service est conforme à nos attentes;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre de service P3255-19 de la firme d'ingénierie Groupe Conseil SID inc au montant de 3 870\$ taxes en sus pour la partie renfort de structure de la Maison de la Paroisse pour l'installation d'un monte personne.

QUE le directeur général signe les documents en lien avec cette entente.

SOUMISSIONS POUR LE NETTOYAGE DE PUISARDS

Comme tous les ans, la Municipalité doit faire nettoyer certains puisards de rue. À titre informatif, l'an dernier, ce sont 175 puisards qui ont été nettoyés.

Des soumissions sur invitations ont été demandées auprès de deux entreprises soit :

Véolia, Campor et Claude Boutin

Voici les résultats :

Campor: 16,50\$/puisard **Véolia** : 13,00\$/puisard **Claude Boutin** : 17,00\$/puisard

Les prix soumis incluent :

- Mobilisation et démobilitation de l'équipe, Assurance, Surcharge de carburant

À titre informatif, il y aurait environ 175 puisards à faire nettoyer.

La Municipalité décide de retenir les services de ?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de « Véolia » au montant de treize dollars (13,00\$) l'unité pour le nettoyage de ses puisards de rue ;

QUE la firme retenue avise le responsable des travaux publics, monsieur François Morin, avant de procéder.

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MUNICIPALITÉ

Prenant fin dans les prochains jours, notre contrat d'assurance doit maintenant être renouvelé. Nous avons reçu, de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), le renouvellement de nos assurances générales qui entrera en vigueur le 15 mai 2019, et ce, pour un an.

La prime pour les assurances générales de la Municipalité s'élève à 70 959\$ avant taxes comparativement à 69 272\$ pour 2018.

Est-ce que le Conseil municipal autorise le directeur à procéder au paiement pour le renouvellement des assurances générales?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à verser un montant de soixante-dix mille neuf cent cinquante-neuf dollars (70 959\$) avant taxes à la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) pour le renouvellement de ses assurances générales qui couvriront la période du 15 mai 2019 au 14 mai 2020.

SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CALCIUM GRANULAIRE EN SAC

Puisque la Municipalité a toujours des tronçons de routes ou de rues qui sont non asphaltés, elle doit procéder à l'épandage d'abat pousière. Pour ce faire, nous utilisons du calcium granulaire en sac. Ce sont environ 120 sacs de 35 kg qui sont utilisés chaque année.

Pour la fourniture 2019, nous avons invité trois (3) soumissionnaires et voici les résultats :

BMR St-François : 29,95\$/sac 35 kg donc, 0,855\$ le kg; **Sel Warwick** : 29,50\$/sac 35 kg donc, 0,842\$ le kg;

Somavrac: 21,56\$/sac 35 kg donc, 0,616\$ le kg

À titre informatif, l'an dernier, c'est BMR St-François qui avait été le soumissionnaire le moins élevé à 0,620\$ le kg.

Donc, à la lumière des résultats, la Municipalité retient l'offre de?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de « Somavrac » au montant de vingt et un dollars cinquante-six (21,56\$) l'unité de 35 kg pour le calcium granulaire ;

QUE le responsable des travaux publics procède à la commande.

APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES NON RECYCLABLES ET CELLES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES RECYCLABLES

Le contrat de trois ans nous lient à la firme Gaudreau Environnement et depuis les dernières semaines à GFL Environnementale, prend fin le 31 décembre prochain. Cette entente offrait deux années d'options qui pouvaient être utilisées à la fin des trois ans, mais les autres municipalités touchées par ce contrat soit Cap St-Ignace, St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et Berthier-sur-Mer souhaitent retourner dès maintenant en appel d'offres.

Puisque le montant total du contrat est supérieur à 101 100\$, il faut passer par le SEAO et encore cette fois, la directrice générale de Cap St-Ignace s'offre à faire toutes les démarches nécessaires.

Est-ce que Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'aller dès maintenant en appel d'offres avec les trois autres municipalités touchées par le contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles non recyclables et celles des matières résiduelles recyclables?

Si oui, autorisez-vous la directrice générale de Cap St-Ignace, Mme Sophie Boucher ?

CONSIDÉRANT QUE le contrat de trois (3) ans nous lient à la firme Gaudreau environnement et depuis peu à GFL Environnementale prend fin le 31 décembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE ce contrat regroupe les municipalités de Cap St-Ignace, Berthier-sur-Mer, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE les trois (3) autres municipalités touchées par ce contrat ne souhaitent pas utiliser les deux (2) années d'options disponibles au présent contrat;

CONSIDÉRANT QUE le regroupement des quatre (4) municipalités a pour but d'attirer le plus de soumissionnaires possible et par le fait même, les meilleurs prix;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne veut pas faire cavalier seul dans ce domaine;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de se joindre aux municipalités de Cap St-Ignace, Berthier-sur-Mer et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud pour procéder à l'appel d'offres pour le contrat de trois (3) ans pour la collecte et le transport des matières résiduelles non recyclable et des matières résiduelles recyclables.

QUE Madame Sophie Boucher soit autorisée à préparer les documents et publier les documents liés à l'appel d'offres.

DEMANDE DE COMMANDITE

Le dimanche 9 juin prochain, à l'église de St-François, seront célébrés les anniversaires de mariage des paroisses de Berthier-sur-Mer, St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et de St-François.

Pour cette occasion, le comité de liturgie demande l'aide financière de la Municipalité pour offrir, aux jubilaires, le vin d'honneur.

Est-ce que la Municipalité accepte d'aider financièrement le comité liturgie et si oui, pour quelle somme ?

ATTENDU QU'une fois aux trois ans cette célébration se tient à St-François et que les deux autres années, c'est soit à Berthier-sur-Mer ou à St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud;

ATTENDU QUE normalement, c'est la municipalité hôte qui défraie les coûts pour le vin d'honneur servi aux jubilaires;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par madame Huguette Blais

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de commanditer le vin d'honneur pour la célébration des anniversaires de mariage qui aura lieu le 9 juin 2019 à l'église de St-François.

QUE le comité liturgie soit autorisé à acheter le vin et apporter la facture à la Municipalité pour remboursement.

ACHAT D'UN NOUVEAU SOUFFLEUR À NEIGE POUR LE TRACTEUR

Avec les hivers rigoureux que nous avons connus dans les dernières années, les équipements de déneigement sont grandement sollicités. Parmi ces équipements, il y a bien sur le souffleur de marque Beaulieu modèle F4000LP que nous possédons depuis 2012. Avec la grande quantité de neige qu'il a déplacé aux files de ces années, il a bien sur besoin de constants entretiens et passablement d'investissement monétaire pour le maintenir en bon état de fonctionnement.

Durant l'été, nous devons faire complètement changer l'acier du tambour, faire repeindre en entier le souffleur et travailler les pièces mobiles de la chute. Selon une rapide évaluation, c'est plus de 6 000\$ qui devront être investis. Il ne faut pas oublier que d'autres pièces mobiles ont aussi de l'usure, ce qui nous met à risque d'avoir des surprises et des coûts supplémentaires.

Sachant que nous avons quand même passablement d'investissement à faire sur le souffleur actuel, nous avons demandé au fabricant de nous soumettre une offre pour en avoir un neuf et similaire à ce que nous avons déjà. Pour un souffleur F90-2536 déporté de 120" incluant toutes les options dont nous avons besoin et qui sont inscrites sur la soumission, le prix d'un tel équipement est de 53 000\$ plus les taxes. Pour notre souffleur 2012, le fabricant Les Équipements Pierre-Paul Beaulieu inc, nous donne 33 000\$. C'est donc 20 000\$ taxes en sus que la Municipalité devrait défrayer pour acquérir le nouvel équipement qui sera garanti pour 1 an. En plus d'être neuf, ce nouveau souffleur est de la nouvelle génération, mieux conçu et moins pesant.

Est-ce que la Municipalité décide de conserver le souffleur actuel et d'y investir les sommes nécessaires à son bon fonctionnement ou accepte l'offre de Les Équipements Pierre-Paul Beaulieu pour l'acquisition d'un souffleur F90-2536 2019 pour 20 000\$ plus taxes en échange du vieux?

CONSIDÉRANT QUE le souffleur à neige de marque Beaulieu modèle F4000LP que nous possédons présentement prend de l'âge et souffre d'usure;

CONSIDÉRANT QUE pour maintenir en bon état de fonctionnement, la Municipalité devrait investir, cette année, plus de 6 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le souffleur actuel est d'une ancienne génération qui nous génère des problèmes de poids et de conception;

CONSIDÉRANT QUE le fabricant Les Équipements Pierre-Paul Beaulieu connaît bien les besoins de la Municipalité et est en mesure de nous fournir un souffleur répondant en tous points à nos attentes;

CONSIDÉRANT QUE suite à la demande du responsable des travaux publics, le fabricant nous a fourni une soumission pour l'acquisition d'un souffleur à neige 2019 modèle G90-2536 d'une valeur de 54 500\$ avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE pour notre souffleur 2012 modèle F4000LP, le fabricant nous donne en retour 34 500\$;

CONSIDÉRANT QUE pour l'acquisition de ce nouveau souffleur incluant la livraison et la garantie, la Municipalité devrait déboursier 20 000\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce nouvel équipement nous rendrait encore plus polyvalent;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la soumission #53 de Les Équipements Pierre-Paul Beaulieu pour l'acquisition d'un souffleur à neige modèle F90-2536 déporté 120" incluant les équipements énumérés sur la soumission au montant de 20 000\$ avant taxes en retour de notre souffleur actuel 2012 modèle F4000LP.

QUE le directeur général soit autorisé à signer les documents relatifs à l'achat

QUE le souffleur actuel soit conservé jusqu'à la réception du nouveau avant de le retourner.

TRANSPORTEUR EN VRAC DE MONTMAGNY-L'ISLET, ENTENTE POUR L'UTILISATION DES CAMIONNEURS RÉSIDENTS PAYEURS DE TAXES EN PREMIER LIEU

Lors de travaux d'envergure, si l'entrepreneur responsable des travaux doit utiliser d'autres camions que les siens ou ceux de la Municipalité, il doit faire appel, selon un certain pourcentage, aux Transporteurs en Vrac de Montmagny-L'Islet.

Cet organisme regroupe une majorité des propriétaires de camion pour le transport en vrac de la grande région. Normalement, lors d'une demande de véhicule par un entrepreneur, le répartiteur en place assigne les premiers camions disponibles, et ce, peu importe de quels secteur ils se trouvent. Par exemple, lors des travaux de prolongement des rues l'an dernier, il y a des camions des municipalités du sud de la région alors que ceux disponibles dans la Municipalité sont allés travailler à l'extérieur. Illogique n'est-ce pas?

Dans le but que les camionneurs résidents payeurs de taxes de la Municipalité puissent être les premiers appelés pour les travaux à St-François, les Transporteurs en Vrac de Montmagny-L'Islet nous ont fait parvenir, il y a de ça quelques mois, une entente que nous devons signer. Par contre, après la lecture de l'entente en question, le directeur général avait suggéré de ne pas signer puisqu'il la trouvait trop contraignante et obligeante. Par contre, suite à une discussion avec un responsable des Transporteurs en Vrac, nous nous sommes entendus pour que nous puissions le faire à notre goût par résolution.

Donc, la Municipalité, devrait adopter une résolution mentionnant que nous désirons que les camionneurs résidents et payeurs de taxes soient les premiers appelés si le besoin s'en fait sentir.

Donc, est-ce que le conseil est d'accord d'adopter cette résolution et la faire parvenir aux Transporteurs en Vrac de Montmagny-L'Islet pour que les camions de notre territoire soient utilisés en premier? Le conseil municipal est d'avis que ce n'est pas à la Municipalité de demander à ce qui en soit ainsi, mais plutôt à l'association de Transporteurs en Vrac Montmagny-L'Islet d'adapter sa réglementation pour que les résidents-payeur de taxes soient priorisés lors de travaux dans leur municipalité respective.

REMBOURSEMENT MAPAQ (À TITRE INFORMATIF)

La Municipalité a reçu, le 3 mai dernier, le remboursement du MAPAQ pour les taxes foncières 2019. Cette année, le montant du remboursement s'élève à 439 609.30\$ comparativement à 496 339,43\$ pour l'exercice 2018.

DEMANDE DE COMMANDITE POUR UN SOUPER SPAGHETTI POUR AMASSER DES FONDS POUR LE DÉFI TÊTES RASÉES DE LEUCAN

Deux jeunes citoyens participeront, le 29 juin prochain, au défi têtes rasées de Leucan. Ce défi annuel permet à l'organisme d'amasser des fonds pour venir en aide, de différentes façons, aux jeunes atteints du cancer.

Pour prendre part au défi, Tommy et Alexanne se sont chacun donné un objectif qui, une fois mis ensemble, atteint la somme de 3 250\$.

Pour leur aider à atteindre l'objectif fixé, les courageux participants veulent organiser un souper spaghetti le 15 juin prochain au centre des loisirs de St-François. Bien sûr, tous les bénéfices de cette soirée iront directement pour Leucan. Justement dans le but de générer le plus de profits possibles, ils demandent à la Municipalité s'ils pourraient utiliser gratuitement, pour

cette occasion, la grande salle du Centre des loisirs.

Est-ce que le conseil accepte de fournir gratuitement la grande salle du Centre des loisirs pour le souper spaghetti du 15 juin prochain qui servira à amasser des fonds pour Leucan?

Pour cette décision, la conseillère Sandra Proulx se retire pour conflit d'intérêt puisque le demandeur est son garçon.

ATTENDU QUE les deux participants pour le défi tête rasée veulent organiser un souper spaghetti, le 15 juin prochain au centre des loisirs pour amasser des fonds pour Leucan qui vient en aide aux jeunes atteints du cancer;

ATTENDU QU'ils demandent, dans le but de générer le plus de profit possible qui sera directement remis à l'organisme, si le conseil municipal accepte de fournir gratuitement la grande salle des loisirs;

ATTENDU QUE cette demande de commandite est pour une cause que le conseil municipal a à cœur;

ATTENDU QUE la grande salle du centre des loisirs est disponible le 15 juin prochain;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy ST-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte d'offrir gratuitement la grande salle du Centre de loisirs pour l'organisation d'un souper spaghetti pour amasser des fonds pour Leucan le 15 juin prochain. Le conseil municipal encourage également les citoyens à participer en grand nombre à cette activité.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI, DEMANDE DE COMMANDITE

Afin de consolider les projets sur lesquels il mise pour contrer la migration des jeunes du milieu vers les grands centres et attirer des travailleurs semi-spécialisés ou spécialisés, le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny lance une campagne de financement.

Le plan d'investissement va de 75\$ à 1 000\$. Il y a entre autres, de la visibilité offerte lors de l'activité bière et saucisse.

Est-ce que le Conseil décide de souscrire à la campagne de financement du Carrefour jeunesse-emploi et si oui, de quel montant ?

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité n'y va pas sous forme de commandite, mais elle va plutôt réserver, encore cette année, 2 cartes pour l'activité Bières et saucisses.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR POURSUIVRE UN CONTRAT EN COURS D'EXÉCUTION AVEC UNE ENTREPRISE INSCRITE AU RENA

Tout d'abord, qu'est-ce que le RENA? Cette abréviation signifie Registre des Entreprises Non Admissible aux contrats publics. En langage clair, ça veut dire qu'une entreprise qui voit son nom inscrit à ce registre ne peut plus, pour une période donnée, soumissionner pour l'obtention de nouveaux contrats publics et 60 jours pour terminer ceux en cours. Par contre, il est dit dans la loi qu'une dérogation peut être demandée auprès du MAMH.

Pourquoi parler du RENA ? Nous avons, avec stupéfaction, appris durant la semaine dernière que les Entreprises JR Morin Inc avaient été placées sur le registre. À titre de rappel, en septembre dernier, nous avons procédé à un appel d'offre sur le SEAO pour les travaux de prolongement de la 3^e et 4^e rue Ouest et pour la réfection d'une partie de la 1^{re} avenue et le 1^{er} rue Est. Les deux projets, bien que distincts, avaient été regroupés afin d'attirer les gros joueurs et s'assurer d'avoir le meilleur prix. Suite à l'ouverture et l'étude de conformité des soumissions reçues, c'est les Entreprises JR Morin Inc qui a eu le mandat. Dès cet instant, ils ont exécuté la phase 1 du contrat soit le prolongement de la 3^e et 4^e rue Ouest. Par contre, puisque dame nature a décidé que l'hiver dernier débiterait tôt, ils n'ont pas été en mesure de faire la phase 2. Ils devaient donc débiter les travaux dès la fin de la période de dégel 2019 soit à la fin mai.

Ceci étant dit, puisque les travaux de la phase 2 vont prendre environ 6 semaines, l'entrepreneur ne peut les terminer dans le délai de 60 jours prévu par la loi sur le registre.

Donc, deux choix s'offrent à la Municipalité, dans un premier temps, nous pourrions retourner en appel d'offre sur le SEAO. Si cette option est retenue et si l'appel d'offre est lancé cette semaine, nous pourrions, si tout va bien, procéder à l'adoption par résolution du nouvel entrepreneur retenu. Ensuite débiteraient les rencontres de chantier et la commande de la quincaillerie nécessaire ce qui peut normalement prendre un autre mois. À ce délai il faut aussi prévoir et ajouter les vacances de la construction. Donc, si l'entrepreneur n'a pas d'autres engagements à terminer ailleurs avant, les travaux pourraient débiter à la mi-août.

Option 2 est de demander une demande d'autorisation au MAMH pour que l'entrepreneur retenu soit en mesure de pouvoir exécuter le contrat. Cette démarche bien qu'incertaine peut prendre une quinzaine de jours avant d'avoir une réponse. Par contre, selon les avocats qui se sont penchés sur le dossier, il est fort probable que la demande soit acceptée. Rappelons que les travaux projetés doivent être absolument faits cette année puisqu'ils sont financés par le TECQ 2014-2018.

Quelle option décidez-vous de retenir pour régler la situation des travaux 1^{re} avenue et 1^{re} rue Est ?

CONSIDÉRANT QUE suite à un appel d'offre fait en septembre 2018 et que le soumissionnaire était conforme, la Municipalité a octroyé un contrat de 2 phases à Les Entreprises JR Morin;

CONSIDÉRANT QUE la phase 1 du présent contrat a été exécutée sans problème et conformément aux plans par l'entrepreneur ;

CONSIDÉRANT QUE la phase 2 du contrat n'a pu être exécutée l'automne dernier puisque l'hiver a fait son arrivée trop tôt;

CONSIDÉRANT QUE la phase 2 sont des travaux dans le cadre de la TECQ 2014-2018 et qu'ils doivent obliga-

toirement être exécutés cet été pour ne pas perdre les sommes dont la Municipalité a droit;

CONSIDÉRANT QUE nous avons appris avec stupéfaction le 25 avril dernier que Les Entreprises JR Morin avait été placé au Registre des Entreprises Non Admissible au contrat publics (RENA) ;

CONSIDÉRANT QUE si nous devons recommencer le processus d'appel d'offre, d'attribution du contrat et les autres démarches, il y a de fortes possibilités que les travaux ne puissent être terminés en temps;

CONSIDÉRANT QUE les Entreprises JR Morin inc connaît bien le secteur des travaux et que les démarches sont déjà débutées;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a toujours été satisfaite des travaux exécutés par Les Entreprises JR Morin;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud dépose une demande, au MAMH, une autorisation pour poursuivre un contrat en cours d'exécution avec une entreprise inscrite au RENA pour que Les Entreprises JR Morin puisse exécuter, dans les délais, la phase 2 du contrat qui lui a déjà été attribué.

QUE cette résolution soit acheminée au MAMH avec la demande d'autorisation dûment complétée.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE

Nous avons reçu, de Transport Québec, l'avis pour le renouvellement pour le contrat de déneigement et déglacage de la route 228 ainsi que pour la montée St-François. Anciennement, notre contrat qui portait le # 6608-16-4983 couvrait de l'église à l'autoroute 20 et le reste de la montée St-François (entre la 20 et la 132), contrat 6608-16-4986 appartenait à Berthier-sur-Mer. Par contre, dans le nouveau contrat #6608-19-4983, Transport Québec regroupe les deux anciens contrats.

Il faut savoir que depuis l'automne dernier, ce sont les équipements de la Municipalité qui ont déneigé et déglacer le tronçon visé par le nouveau contrat. Donc, pour le déneigement et le déglacage d'un tronçon de la route 228 et de la montée St-François qui totalisent 6,109km, Transport Québec offre à la Municipalité 34 800\$ par période contractuelle qui peut être renouvelée par tacite reconduction pour deux périodes additionnelles et successives de douze mois chacune.

Il est à noter que la période d'hiver visée est du 3 novembre au 5 avril. Si par contre durant la présaison qui couvre du 20 octobre au 2 novembre et de la post-saison qui couvre du 6 au 19 avril nos équipements sont prêts et utilisés, une prime de disponibilité de 500\$ par camion par semaine est prévue pour ces périodes.

Nous avons jusqu'au 24 mai prochain pour faire connaître notre intérêt à renouveler ce contrat.

Est-ce que le conseil est d'accord avec le contrat #6608-19-4983 que Transport Québec lui présente pour les travaux de déneigement et déglacage d'un tronçon de la route 228 et de la Montée St-François?

ATTENDU QUE la Municipalité, agit en sous-traitant, depuis plusieurs dizaines d'année pour les travaux de déneigement et déglacage de la route 228 à partir de l'église jusqu'à l'intersection de la montée St-François et du chemin St-François et à partir de la même intersection jusqu'à l'autoroute 20 sur la montée St-François et que le MTQ semble toujours avoir été satisfait des services reçus;

ATTENDU QUE pour l'hiver 2018-2019, nous avons aussi procédé au déneigement et déglacage de la montée St-François entre l'autoroute 20 et la route 132 sur le territoire de Berthier-sur-Mer pour le compte de cette même municipalité;

ATTENDU QUE le contrat #6608-19-4983 offert par Transport Québec regroupe les deux anciens contrats;

ATTENDU QUE les travaux de déneigement et déglacage couverts par le nouveau contrat sont 3,385 km pondérés de la route 228 de l'église jusqu'à l'intersection de la montée St-François et du ch St-François ainsi que 2,724 km pondérés de la montée St-François soit de l'intersection du ch St-François à la route 132;

ATTENDU QUE le contrat #6608-19-4983 en est un d'un (1) an pouvant être renouvelé par tacite reconduction pour deux (2) périodes additionnelles et successives de douze (12) mois chacune pour un montant de 34 800\$ par période contractuelle;

ATTENDU QUE la Municipalité a toujours le désir de continuer à exécuter ces travaux de déneigement et déglacage pour Transport Québec;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud fait savoir au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec qu'elle accepte les termes et conditions du contrat 6608-19-4983.

QUE cette résolution soit acheminée au ministère avant le 24 mai prochain.

ENGAGEMENT DU NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Suite à l'annonce du directeur général actuel, Rémi Montminy, qu'il quittait ses fonctions, une offre d'emploi a été publiée sur plusieurs plateformes afin d'intéresser le plus grand nombre de candidats possibles. Au total, c'est une trentaine de curriculumums qui ont été reçus.

Un comité a fait une présélection et a retenu quatre candidats. Ils ont été ensuite rencontrés un à un afin de mieux les connaître et des

tester avec quelques mises en situation tirées des réalités du poste. Suite à cette démarche, un candidat a été retenu et a accepté l'offre que la Municipalité lui a faite. L'intégralité des conditions sera inscrite sur le contrat de travail qui sera signé par les parties.
Donc, c'est avec plaisir que nous présentons Monsieur Jean-Eudes Gaudet pour le poste de directeur général de la Municipalité. Forts de son expérience, nous sommes certains que M. Gaudet saura relever avec brio le mandat qui lui est confié.
Il faut maintenant officialiser l'engagement de M. Jean-Eudes Gaudet comme directeur général?

ATTENDU QUE lors de la séance publique d'avril dernier, le présent directeur général a annoncé qu'il quittait son poste le 10 mai 2019;

ATTENDU QUE suite à cette démission, une offre d'emploi a été publiée sur plusieurs plateformes afin d'intéresser le plus grand nombre de candidats possibles;

ATTENDU QU'environ trente curriculum vitae ont été reçus pour ce poste;

ATTENDU QU'un comité a été créé pour faire une présélection en vue des entretiens d'embauche;

ATTENDU QUE quatre (4) cv ont été retenus et que les postulants ont été rencontrés par le comité;

ATTENDU QUE suite à ces interviews, un candidat a été retenu;

ATTENDU QUE le candidat a une forte expérience qui lui permettra de bien s'acquitter des tâches reliées au poste ;

ATTENDU QUE le candidat accepte de relever le défi qui lui est présenté;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud embauche Monsieur Jean-Eudes Gaudet comme directeur général.

QUE les conditions de travail du nouveau directeur général soient mentionnées dans le contrat qui sera dûment signé par les deux parties.

QUE M. Gaudet entre en poste le 27 mai prochain.

Joignez-vous à nous pour souhaiter la bienvenue à M. Jean-Eudes Gaudet

AUTORISATION AU NOUVEAU DIRECTEUR-GÉNÉRAL À SIGNER LES EFFETS BANCAIRES

Il faudrait autoriser par résolution le nouveau directeur général à signer tous les effets bancaires en remplacement de l'ancien.

Il va falloir également changer le nom du responsable de l'utilisation de la carte de crédit et de débit de la Municipalité. Présentement, c'est monsieur Rémi Montminy.

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais,

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise monsieur Jean-Eudes Gaudet à signer tous les effets bancaires ;

QUE les démarches soient faites auprès de VISA pour que le responsable de l'utilisation de la carte de crédit et de débit, soit maintenant monsieur Jean-Eudes Gaudet.

QUE cette autorisation et ce changement entrent en vigueur dès son entrée en poste soit le 27 mai 2019.

VARIA

SOUSSION POUR L'ACHAT DE DEUX AFFICHEURS DE VITESSE

Bien que ce soit la Sûreté du Québec qui est mandaté pour faire respecter les limites de vitesse sur nos routes, les policiers ne peuvent malheureusement toujours être sur notre territoire à surveiller.

Nul besoin de vous dire à quel point les excès de vitesse sur les routes secondaires sont dangereux autant pour les fautifs que pour les autres usagers de la route ainsi que les piétons.

Dans le but de rehausser la sécurité de ces citoyens, le conseil municipal a le désir de procéder à l'achat et l'installation de deux (2) afficheurs de vitesse.

À notre demande, quelques soumissions ont été reçues et d'autres restent à venir. Par contre, jusqu'à présent, le modèle qui répondrait entièrement aux besoins est à 10 180\$ pour 2 appareils.

Est-ce que le conseil décide de faire l'acquisition d'appareils afficheur de vitesse ?

ATTENDU QUE la sécurité de la population est une priorité pour la Municipalité;

ATTENDU QU'il y a des problèmes récurrent d'excès de vitesse sur tout le territoire;

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec ne peut malheureusement être partout en même temps;

ATTENDU QUE ce genre de dispositif donne de bons résultats et conscientise les automobilistes aux limites de vitesse permise;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par madame Sandra Proulx

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de faire l'achat de deux (2) afficheurs de vitesse avec les équipements nécessaires au bon fonctionnement.

QUE les dernières soumissions soient attendues avant de faire un choix final éclairé.

QUE le directeur soit autorisé à procéder à l'achat suite au choix des élus.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1) On revient sur la mise aux normes du parc Franco-Fun. On demande des explications sur les travaux qui doivent être faits ? **Les aires de jeux doivent être excavées d'environ 24 pouces, délimitées par une bordure les aires et mettre en place une surface amortissante en fibre de cèdre. Il y a aussi une section du module de jeux qui doit être changée et les balançoires qui doivent être modifiées.**
- 2) Un citoyen demande si nous connaissons la raison pour laquelle les Entreprises JR Morin ont été placées sur le RENA ? **Nous ne connaissons pas la raison pour le moment.**
- 3) Pour quand les travaux d'asphaltage de la 2e et 5e rue Ouest ? **L'entrepreneur nous assure que dès l'ouverture du plan d'asphalte, les travaux seront réalisés.**
- 4) Un propriétaire d'une résidence de la 5e rue Ouest, côté sud, demande au conseil s'il y avait possibilité de lui vendre une bande de terrain à l'arrière de sa propriété ? **Le conseil, dans le but de conserver les terrains rectilignes, n'accepte pas de vendre un morceau de terrain au demandeur.**
- 5) On demande si la Municipalité a envisagé l'idée de planter des arbres dans le secteur de la 5e rue afin d'empêcher l'érosion des sols et par le fait même, d'agir comme brise-vent ? **À l'heure actuelle, les terrains de la phase 2 du développement se vendent très bien et dans un avenir rapproché, nous devons procéder à nouveau à des prolongements de réseaux. L'idée d'arbres dans ce secteur n'est pas rejetée, mais nous allons attendre de voir comment le quartier va se développer avant.**
- 6) Un citoyen remercie le directeur général, Rémi Montminy, pour le travail qu'il a fait dans son mandat et félicite le nouveau directeur pour sa nomination.
- 7) On parle des afficheurs de vitesse et demande à quoi ça peut ressembler. Le maire et les conseillers donnent des explications.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à 20 h 46.

Adopté unanimement

Frédéric Jean, Maire

Rémi Montminy, Dir. général.

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

- ✓ Résidentiel
- ✓ Commercial
- ✓ Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



418 259-7440
téléc. 418 259-7477

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer

Service de réparation *JP*



Jean Proulx

- Location de tracteur
- Réparation et soudure de machinerie agricole
- Unité mobile
- Dénéigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0

Tél/Fax: 418 248-4186
Cell: 418 291-1159

Renouvelez votre membership

En 2019, on appuie notre journal communautaire plus que jamais. Les individus deviennent membres en payant une cotisation annuelle de 5\$, 25\$ pour les organismes et 50\$ pour les entreprises. Votre soutien permet au journal d'avoir une vie démocratique. Merci de soutenir votre journal! ♦



Membre organisme

Centre Gym santé
Club FADOQ
Club de pétanque
Cercle de fermières
Bibliothèque du Rocher
Soc. de conservation du patrimoine

Membre individuel

Alfred Boulet
Bérangère Noël
Wilfrid Marceau
Nicole Fortin
Linda Guimont
Normand Lesieur
Denis Blais
Gaby Picard
Sylvie Boucher
Aurèle Gendron
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Francine Bouffard
Raynald Corriveau
Lise Pellerin
Monique L. Campagna
France St-Hilaire
Simon Morin
Jeannine Forgues
Julienne Lamonde
Huguette Bouffard
Marguerite Morin

Membre organisme

Monique Lalberté
Marie Laflamme
Raynald Laflamme
Nicole Labonté
Rosaire Couture
Léo Boucher
Élisabeth Gaudreau
Marguerite Bouffard
Louissette Gourgues
Gilles Buteau
Ghislaine Théberge
Denis Laflamme
Marcel Morin
Lise Caron
Étienne Bélanger
Michel Roby
Jean-Yves Lamonde
Lorraine Lamonde
Rosario Montminy
Yvonne Asselin
Ghisle Robin
Bernard Morin
Patricia Leblanc
Louis-Marie Garant
Cécile Labrecque
Jacques Simard
Gabrielle Thibault
Jean-Yves Gosselin
Jacques Simard
Philippe Lamonde
Bernadette Corriveau

Membre organisme

Dominique Lamonde
Suzie Godbout
Jacques Boulet
Lucielle Kirouac
Agathe Coulombe
Augustin Roy
Sylvie St-Pierre
Jean Corriveau
Denis Boulet
Denise Roy
Lise Dumas
Mireille Fournier
Serge Allaire
Yves Laflamme
Huguette Blais
Berthe Guimont
Yves Laflamme
Rolande Gamache
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Léo Picard
Simonne Picard
Rose-Anne Goulet
Calixte Laliberté
Cécile Rémillard
Joachim Lacroix
Réjean Pellerin
Jean-Guy St-Pierre
Micheline St-Pierre
Ernest Lachance
Liste à jour le 20 avril 2019

Membre organisme



ATTENTION AUX TIQUES!

Les piqûres de tiques peuvent être douloureuses, causer une inflammation cutanée et transmettre des maladies, comme la maladie de Lyme. Vous pouvez facilement les prévenir en consultant votre professionnel de la santé. Il vous aidera à choisir les meilleurs produits pour vous protéger ou pour bâtir votre trousse de premiers soins personnalisée selon vos besoins. Vous pouvez également suivre les recommandations suivantes :

- Demeurez autant que possible dans les sentiers et évitez les zones herbeuses.
- Changez et lavez vos vêtements après une activité en plein air pour enlever toute tique qui pourrait y être accrochée.
- Préférez des vêtements clairs, car ils facilitent le repérage des tiques.
- Inspectez tout votre corps avant d'enfiler des vêtements propres afin de vous assurer qu'aucune tique ne s'y retrouve et surveillez l'apparition de lésions sur votre peau.
- Vérifiez régulièrement le pelage des animaux domestiques, s'ils voyagent avec vous. Ils pourraient transporter des tiques sur leur pelage.

Notez que les mesures pour prévenir les piqûres de moustiques s'appliquent aussi aux tiques (vêtements longs, chaussures fermées, utilisation d'un insectifuge qui contient du DEET, etc.).

Consultez votre professionnel de la santé pour en apprendre davantage.

On est là pour vous.

Proxim

Vincent Lamonde Boulet

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
418 259-7728



1,6 million \$
retournés aux membres
de la Caisse et à la
collectivité cette année.

Dépôt dans la
semaine du 2 juin

Évolution de la ristourne chez Desjardins

Un volet s'est ajouté à votre ristourne en 2019 : la Ristourne produits. La ristourne traditionnelle était basée sur votre volume d'affaires, soit principalement l'épargne et les prêts. Le nouvel ajout vise à reconnaître la relation d'affaires que vous entretenez avec les autres composantes de Desjardins, comme Desjardins Assurances. Il consiste en un montant fixe qui vous est remis à titre de membre particulier qui détient au moins un produit Desjardins dans chacune des quatre familles de produits suivantes :

- Comptes
- Prêts, marges et cartes de crédit
- Placements et investissements
- Assurances

Vos façons de gérer vos finances et d'interagir avec Desjardins évoluent sans cesse. Il est donc normal que, collectivement, nous ajustions la ristourne, tout comme nous ajustons notre offre de service.

Pour vous verser la nouvelle Ristourne produits ainsi que la Ristourne volumes, nous proposons cette année le versement de 1 442 514 \$ pour la ristourne individuelle. De plus, afin d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants, nous recommandons l'affectation d'un montant de 220 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu.

Des surplus qui retournent directement aux membres, personne ne peut être contre ça. La nouvelle ristourne, ça fait définitivement jaser!